



MONTREAL — "Bienheureux ceux qui ont compté sur leurs propres moyens". C'est en paraphrasant ainsi une maxime syndicale bien connue que l'évêque de St-Jérôme, Mgr Hubert, a salué, samedi dernier, la première assemblée générale des actionnaires de la Société populaire Tricofil.

Comme la plupart des autres observateurs qui ont assisté au premier bilan d'opération de cette expérience d'auto-gestion des travailleurs, l'évêque de St-Jérôme n'a pu s'empêcher de relever l'aspect inusité d'un Conseil d'administration à l'image d'une société "sans dominants ni dominés".

A la grande table, devant une assemblée d'actionnaires constituée en majorité de travailleurs, un ex-président de syndicat devenu président du Conseil d'administration dirigeait les débats. A ses côtés, deux cadres hautement spécialisés rendaient des comptes à ceux qui, quotidiennement, assurent la production de cette usine de textile dont ils sont devenus propriétaires depuis février 1975.

A côté d'eux, deux autres personnages personifiant l'implication de deux composantes de la société québécoise imbriguées dans une tentative de prise en main par des travailleurs de leurs moyens de production: un représentant de la Société d'investissement industriel (SDI), organisme par gouvernemental, et l'économiste de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Et tous ceux qui avaient cru qu'une telle expérience était vouée à l'échec dès sa lancée en sont quittes pour une déception: Tricofil a passé cette première étape avec succès, bien que difficilement, et envisage d'améliorer encore sa situation à moyen terme.

Graduellement, Tricofil est en train de redonner vie à l'une des plus importantes usines de textile de l'Est du pays.

La Regent Knitting Mills

C'est en juin 1974, que les dirigeants de la Regent Knitting annonçaient la fermeture de cette usine de textile, jetant ainsi à la rue quelque 423 employés, sans aucun préavis de licenciement.

A St-Jérôme, à une quarantaine de milles de Montréal, un climat de panique et de détresse accueillait l'annonce brutale de la fermeture de l'une des trois plus importantes entreprises de la municipalité. 423 personnes, dont une majorité était soutien de famille, venaient brusquement grossir les rangs des chômeurs et des assistés sociaux.

Lentement, cette réaction de déception et de découragement devait faire place à une volonté tenace de ne pas laisser les choses suivre leurs cours. C'est le syndicat des travailleurs licenciés qui lentement réussit à resserrer les rangs de ses membres et à vendre une idée qui frôlait alors l'utopie: il faut racheter l'usine de la Regent Knitting et redémarrer ses activités.

Aux audacieux promoteurs de ce défi collectif "impossible", il aura fallu 8 mois d'efforts soutenus, de palabres toujours à recommencer, de rebuffades fréquentes pour déboucher finalement à la création de la Société populaire Tricofil, le 15 février 1975.

C'est un don de \$51,000 du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce qui, à la toute dernière minute des délais fixés par l'ex-Regent Knitting, devait permettre à Tricofil de louer à un prix de \$17,000 par mois les installations de la compagnie de St-Jérôme.

Six mois plus tard, la Société populaire Tricofil inaugurerait ses opérations de production dans les locaux de la Regent Knitting. Mais beaucoup de choses ont changé maintenant dans cette usine où les dernières années d'activité de la RKM avaient achevé de détruire le climat des relations de travail.

L'auto-gestion

La Société populaire Tricofil est incorporée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies du Québec. Mais la ressemblance avec les compagnies de type traditionnel s'arrête là.

En pratique, Tricofil, c'est beaucoup plus une coopérative qu'une compagnie et pour s'assurer que la situation demeure ainsi, les promoteurs du projet sont parvenus à ne laisser filtrer qu'une seule et unique action par travailleurs. Seules ces actions ordinaires donnent droit de vote aux assemblées générales des actionnaires et d'élection au Conseil d'administration de la compagnie.

Comme dans les coopératives, le principe "un homme, un vote" est donc scrupuleusement respecté. Quant au reste du capital-action, il est constitué d'actions privilégiées qui ne donnent pas droit de vote aux détenteurs.

A l'intérieur de l'usine, ces changements significatifs dans la structure de l'entreprise se sont répercutés jusqu'au dernier échelon, et particulièrement sur le climat des relations de travail.

"Nous avons créé un nouveau "tissu humain", disait samedi dernier le président du Conseil d'administration de Tricofil, M. Paul-André Boucher, et ex-président du syndicat des travailleurs de la Regent Knitting.

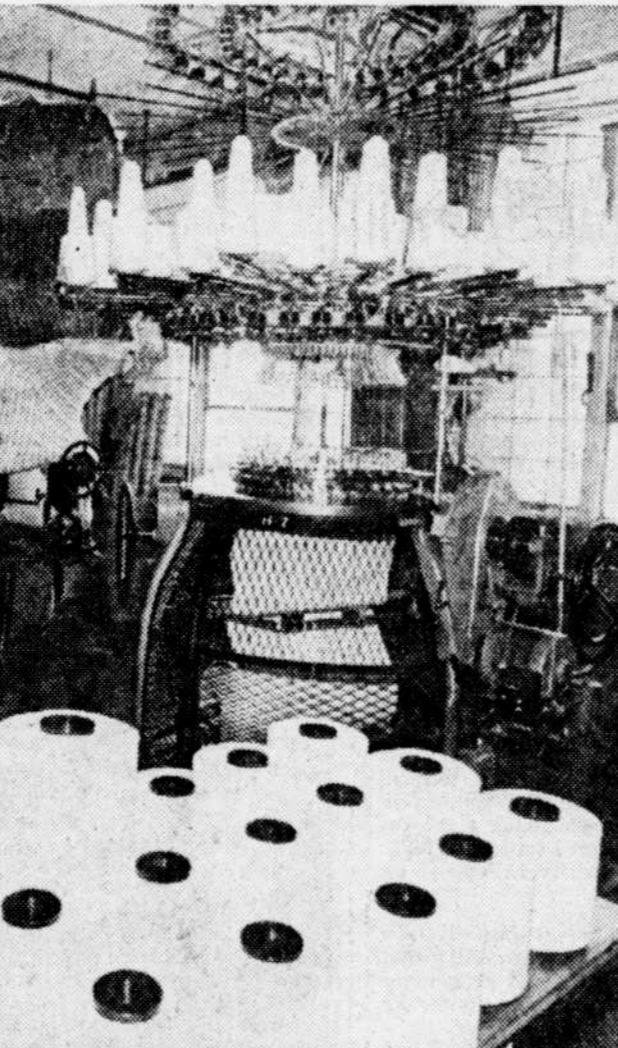
Les casques blancs des contremaîtres ont disparu de l'environnement de ce nouveau milieu de travail. Sur chaque département, ce sont maintenant des "1er homme" et "1ère femme" qui ont pris la relève. Sans pouvoir "punitif", ce sont ceux qui sont chargés d'organiser et de coordonner le travail des employés. C'est de leur compétence et de leur leadership qu'ils doivent tirer l'autorité nécessaire à leur tâche.

Quant au syndicat, bien que conscient des contingences extérieures contraignantes auxquelles doit faire face Tricofil, il entend bien conserver sa position

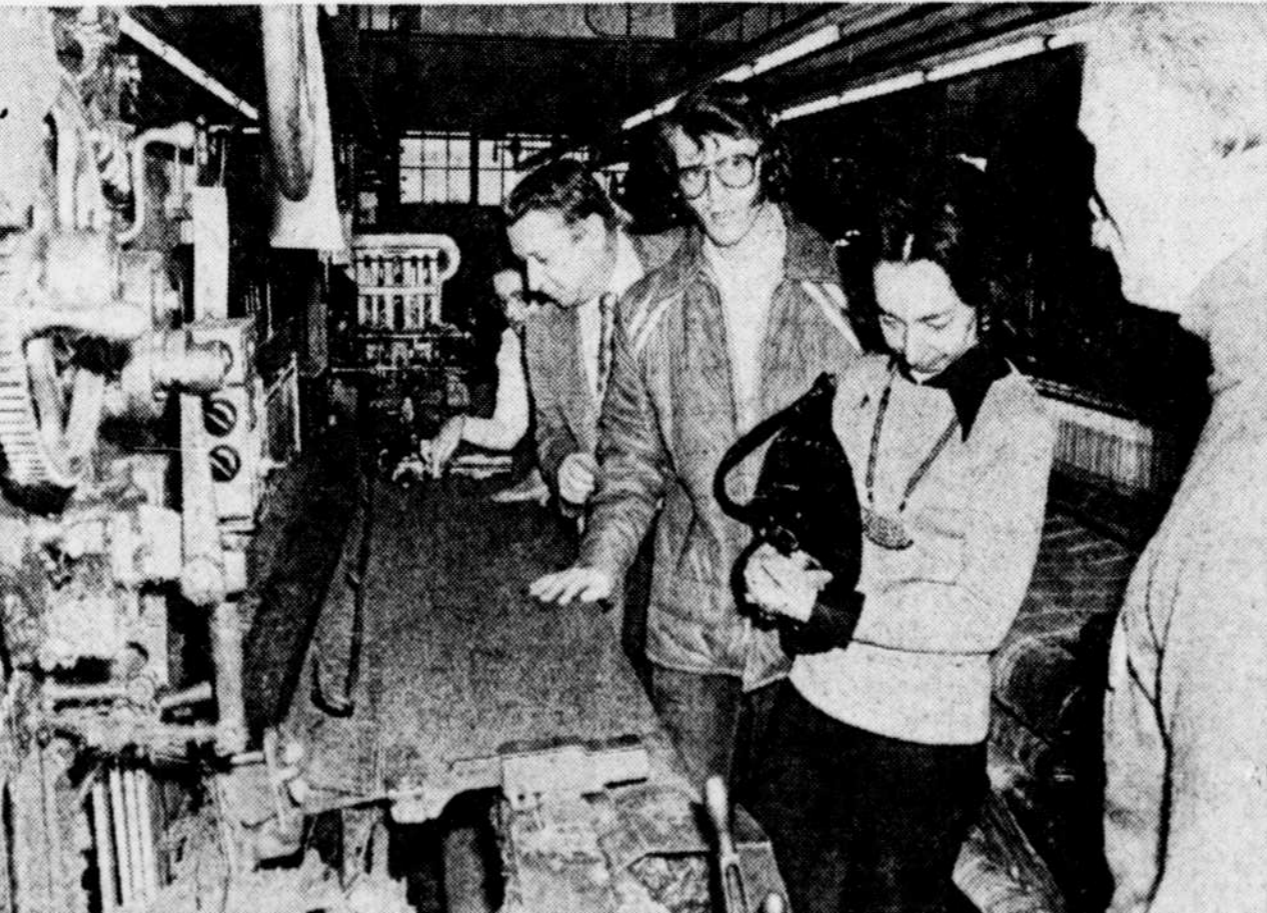
par Gilles Boivin

En 1974, une entreprise vivotante, la Regent Knitting décidait de fermer boutique. Les employés, qui ne l'entendaient pas ainsi ont tout mis en oeuvre pour ressusciter l'entreprise. Résultat: un an après, la société populaire Tricofil, compagnie à capital-action qui originellement fonctionne comme une coopérative a déjoué les prévisions les plus pessimistes. Pourtant les obstacles n'ont pas manqué. Le mouvement Desjardins s'est montré moins coopératif que la SDI pour avancer des fonds à la Société. Malgré les difficultés qui ont abondé Tricofil a présenté la semaine dernière son premier bilan. Il est positif.

Photos: Barry McGee

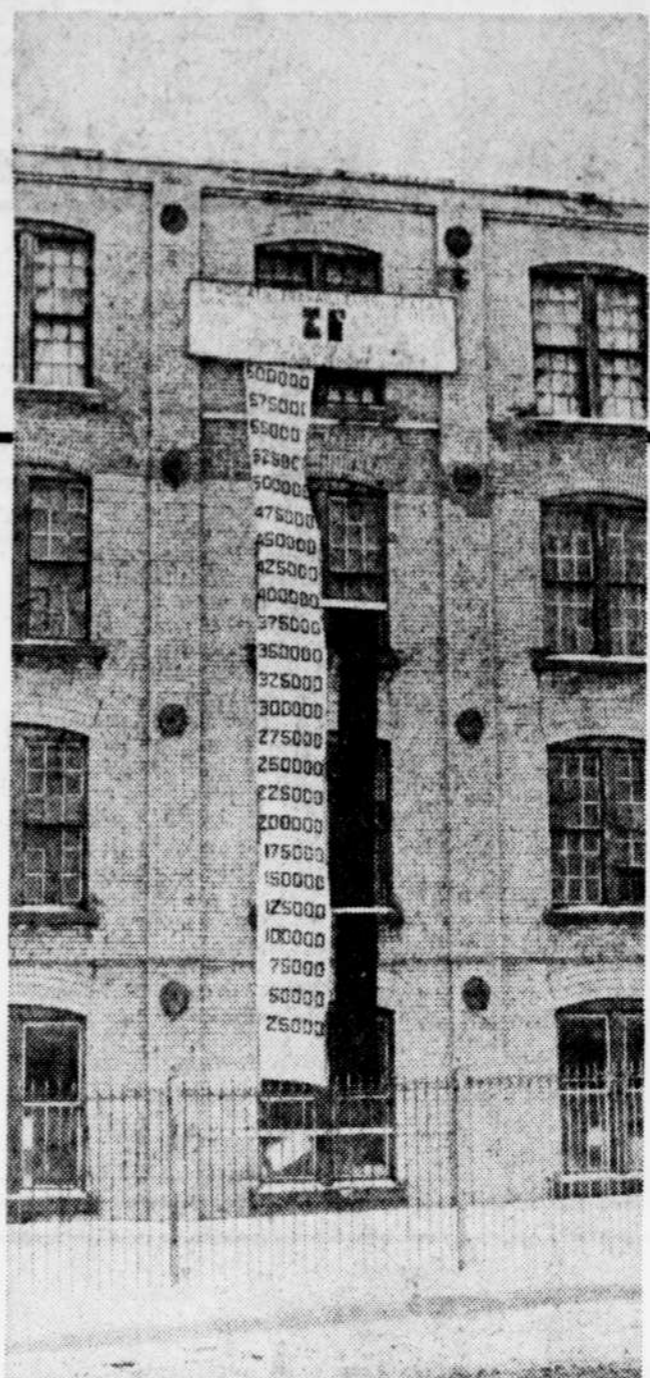


Tricofil est spécialisé dans la fabrication du velours et de la ratine de velours. Elle vend également les "vestes à carreaux" que portent plus d'un "chasseur" et les vêtements-mode pour dame et jeune fille.



Tricofil de Saint-Jérôme

Tricofil est la seule usine intégrée de l'Est du Canada en matière de vêtement. Elle couvre 395,000 pieds de plancher et opère 1500 machines de toutes sortes. Ses activités vont du tissage, au filage, au tricot, jusqu'à la confection, l'étape la plus "rentable".



En 1949, la Regent Knitting employait 1700 personnes. A la fermeture, on en comptait 423. Depuis que Tricofil a ouvert ses portes, 90 employés s'occupent à faire tourner le moulin.

Le pouvoir de tricoter sans patrons

de force et influencer directement les conditions internes de travail.

L'actuel président du Syndicat, Jean-Claude Ménard, compte d'ailleurs beaucoup sur l'éducation syndicale pour forger cette nouvelle forme de syndicalisme qui doit de toute évidence "sortir des sentiers battus, sans mettre en veilleuse notre militantisme".

Comme il ne saurait être question de réunir l'assemblée générale des travailleurs-actionnaires à tout moment de la journée, Tricofil s'est donné une structure qui, tout en assurant l'efficacité des opérations par le biais de cadres compétents (quatre d'entre eux ont une longue expérience de l'industrie du textile), permet de gérer une telle entreprise sans écraser les travailleurs sous une avalanche de décisions unilatérales des patrons.

Et ça réussit

En dépit du scepticisme qu'a soulevé — et soulevé encore dans certains milieux — cette expérience d'auto-gestion, les administrateurs de Tricofil ont présenté la semaine dernière un bilan positif sur presque tous les plans.

La Société populaire Tricofil s'était fixée comme objectif de recueillir auprès de la population et des travailleurs un capital-action de \$300,000. La semaine dernière, environ \$255,000 avaient été amassés.

En vertu d'une entente avec la Société de l'investissement industrielle (SDI), cette dernière s'est engagée à investir \$1 pour chaque dollar amassé par Tricofil. Jusqu'à date, la SDI a donc investi \$200,000 et une cinquième tranche de \$50,000 devrait suivre bientôt, ce qui porte le capital-action de Tricofil à \$500,000.

L'objectif de vente pour les trois premiers mois de production avait été fixé à \$300,000. Le carnet de commande de Tricofil accuse des ventes globales de \$282,000 pour septembre, octobre, et novembre. Et le directeur de la mise en marché de l'entreprise, M. Maurice Desrosiers, s'est dit confiant de pouvoir porter le chiffre des ventes à \$2.5 millions en 1976.

Les performances de Tricofil sur le marché sont d'autant plus satisfaisantes, estime M. Desrosiers, que la production a démarré fort tard et qu'en dépit d'une tentative "in extremis" d'ouvrir un carnet de commande d'hiver, l'échec de la mode saisonnière a pratiquement jugulé ces efforts.

Tricofil n'en est pas moins parvenu à s'assurer une clientèle intéressante auprès de plusieurs grands magasins (La Baie, Dupuis, Eaton, Woolco, Le Syndicat, Laliberté, Paquet, etc.). Le service de mise en marché de Tricofil est présentement à revoir sa stratégie de mise en marché et songe à effectuer des "mariages" avec de grandes chaînes de magasins afin de leur fournir en exclusivité certaines lignes de vêtements.

Les "gros sous"

Mais si les premiers mois d'opérations présentent un bilan positif, la partie n'est pas pour autant gagnée pour les administrateurs de Tricofil.

Après quelques mois de production, la nouvelle compagnie est parvenue à asseoir sa crédibilité auprès de ses fournisseurs. Au début de ses opérations, Tricofil devait payer comptant tous ses achats. Ses principaux fournisseurs lui permettent maintenant une marge de crédit qui facilite d'autant ses opérations financières quotidiennes.

Il n'en va pas de même cependant des grandes institutions bancaires qui continuent de boudier la Société populaire Tricofil. Tant dans les caisses populaires que dans les banques, on refuse d'avancer une marge de crédit à Tricofil.

Même lorsque la nouvelle entreprise met en garantie la signature de ses 90 actionnaires-travailleurs, les institutions bancaires font la sourde oreille.

Normalement, ces mêmes institutions acceptent d'avancer des fonds lorsque la compagnie emprunteuse peut faire état de comptes recevables en garantie. Pour Tricofil, on n'a pas encore jugé bon de respecter les règles du jeu.

Le Mouvement Desjardins

Le Mouvement des caisses populaires Desjardins respecte lui aussi cette tradition conservatrice et continue de se laisser tirer l'oreille par cette nouvelle entreprise, bien qu'elle s'apparente, dans ses règles de fonctionnement, beaucoup plus à une coopérative qu'à une compagnie.

Pendant que le président du Mouvement Desjardins multiplie ses interventions publiques visant à promouvoir le coopératisme au Québec, les institutions financières qu'il dirige contribuent à l'étranglement financier de la Société populaire Tricofil.

Comme les banques, le Mouvement refuse d'avancer des fonds à Tricofil, même lorsque cette dernière dépose en garantie son carnet de commande.

Quant à la Société d'investissement Desjardins (SID) créée justement pour favoriser le développement coopératif au Québec et s'imbriquer dans le devenir économique de la Belle Province, elle refuse toujours, selon le président de Tricofil, de voir dans cette expérience d'auto-gestion une entreprise différente des autres et d'envisager le "côté social" du projet collectif en oeuvre à St-Jérôme.

A un actionnaire de Tricofil, également sociétaire des "Caisse Pop", qui s'inquiétait de l'attitude du Mouvement Desjardins, M. Paul André Boucher répondait: "N'ayez aucune crainte, vos argentés sont bien protégés dans les caisses populaires. Mais nous n'avons pas abandonné. Nous retournerons devant la SID avec un dossier plus serré et cette fois ils devront bien nous prendre au sérieux".



Les cadeaux piégés de la CECO

par Léonce Gaudreault

Les "doorman" risquent-ils tous d'être congédiés comme furent fermés plusieurs des petits abattoirs du Québec après les dernières audiences publiques de la CECO sur le commerce de la viande avariée?

La Commission d'enquête sur le crime organisé vient en effet de terminer ses travaux après avoir fait défiler devant elle une série interminable d'hommes de main des familles canadiennes-françaises et italiennes du crime organisé à Montréal, sans toutefois offrir à la population le "spectacle" de leurs principaux chefs.

La bourse bien garnie par le fruit de leurs organisations — du moins, c'est ainsi que la CECO nous les a présentés devant les caméras de télévision — ces personnages rendus maintenant célèbres ont utilisé à leur profit toutes les subtilités de la loi leur permettant d'éviter de témoigner.

Pendant ce temps, la Commission d'enquête poursuivait l'élaboration de sa preuve avec l'aide de l'écoute électronique, bien sûr, des hommes de main et des victimes, mais en l'absence des principaux intéressés.

La question qu'on peut se poser naturellement est de savoir à quoi peut servir une telle commission d'enquête puisqu'on ne réussit pas à faire concorder l'image publique que la CECO projette à travers les médias d'information et la réalité. La société a en effet toujours dit que les bandits devaient être derrière les barreaux et les honnêtes gens à l'extérieur, libres comme le vent.

De telles commissions, répond-on, font oeuvre d'éducation populaire. Il est en effet possible que le public ait une meilleure idée de ce qu'est le crime organisé et des formes qu'il peut prendre. Le dossier Dubois a été particulièrement instructif à ce niveau, puisque le procureur Me Jacques Dagenais s'est attardé, au-delà des révélations sensationnelles, à brosser le tableau social le plus complet possible du monde dans et sur lequel les frères Dubois ont évolué et évoluent encore... aux dernières nouvelles.

La police: les bras croisés...

Mais le public retiendra peut-être davantage le fait que la police — fort

bien renseignée par ses micros clandestins et ses indicateurs — accumulait des preuves sans vraiment intervenir de façon significative pour empêcher que des crimes ne se commettent. Il s'agit ici de penser aux nombreux règlements de compte sanglants qui ont secoué ce "milieu" par divers moments et sur lesquels (grâce surtout à l'écoute électronique) la police semblait informée au fur et à mesure de leur déroulement. Le public s'attarde peut-être davantage au fait que les lois laissent selon lui trop d'échappatoires juridiques (considérées par d'autres comme autant de garanties visant à empêcher que des innocents soient cacondamnés) permettant à des individus de déjouer la police et la justice.

La population pourra aussi croire que tous les problèmes découlant du crime organisé, et par effets associatifs, tous les problèmes de la société québécoise, avaient été réglés avec cette autre commission d'enquête. Il reste peu de choses de la Commission Cliche, sauf surtout quelques lois répressives antisyndicales. Et qu'en est-il des droits fondamentaux de l'homme?

De telles commissions d'enquête ont en effet tendance, avec l'aide des moyens d'information qui les suivent au jour le jour, de transformer de simples témoins en accusés (et même jugés) en raison des règles particulières de procédures qui les régissent. Les avocats des témoins ne peuvent pas, comme dans les tribunaux ordinaires présenter de contrepreuves ou contre-interroger des témoins. La question avait déjà été posée à l'occasion de la Commission Cliche et on n'a pas manqué de la soulever de nouveau ces derniers mois avec la CECO.

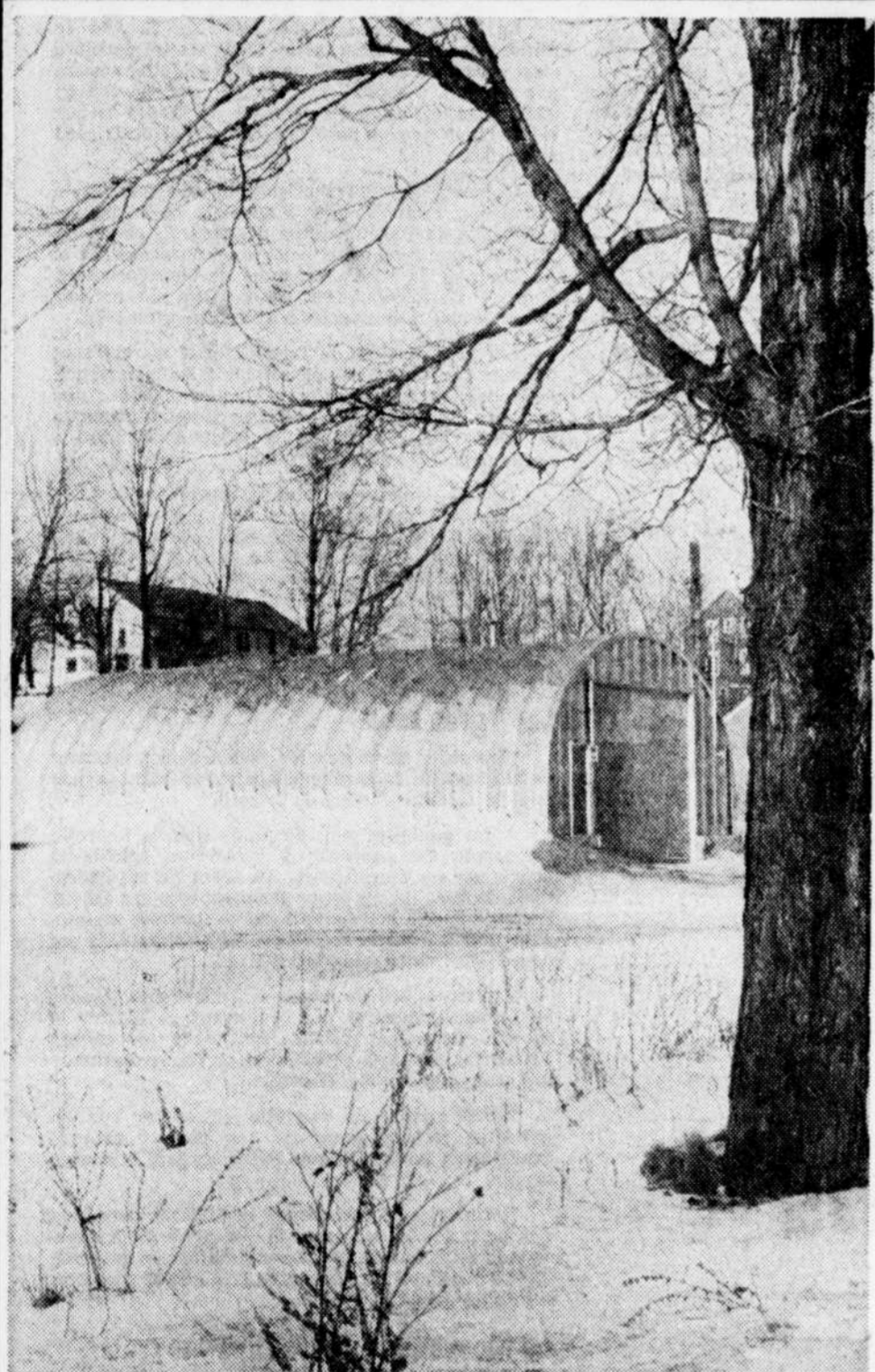
Le jeu de tout le monde

Tout le monde semble avoir trouvé son intérêt dans cette dernière commission d'enquête. C'est sans doute pour plusieurs un indice de réussite; peu importe si la Cour suprême confirme ou non la constitutionnalité de la partie de la loi de la police par qui la CECO doit son existence. Un jugement favorable permettra à la CECO de tenir encore — présumément en février ou en mars — quelques jours d'audiences publiques avant que ses

commissaires-types ne se mettent à la rédaction du rapport final; tandis qu'une décision contraire obligera les gouvernements à inventer une porte de sortie honorable en modifiant sans doute certaines lois.

On pourrait peut-être alors profiter de cette occasion pour étendre le mandat à d'autres sujets d'enquête comme l'administration de la Société des alcools du Québec (SAQ), permettant ainsi à la CECO de reprendre le fameux dossier "Z" qui lui a été retiré des mains par le gouvernement québécois du fait que son contenu ne cadrait pas avec son mandat. C'est sans doute faire preuve de naïveté que de souhaiter cela.

Citant des spécialistes, un policier-sociologue rappelait, cette semaine, devant la commission, que le crime organisé était davantage responsable de "crimes économiques" envers la société qu'autre chose. Le patronage politique dont semble être constitué en partie le dossier "Z" sur la SAQ pourrait très bien alors entrer dans le cadre de cette définition. Mais, encore là, c'est peut-être trop compter sur le désintéressement du gouvernement.



L'anarchie dans le patrimoine de l'île

par Anne-Marie Voisard

On trouve de tout à l'île d'Orléans... depuis la belle vieille maison canadienne — ou sa reproduction, version moderne — jusqu'au bungalow de banlieue, sans oublier les garages en acier galvanisé.

"C'est l'anarchie la plus complète!", commentent certains observateurs qui digèrent de plus en plus mal ce qu'ils ont convenu d'appeler "la politique du deux poids, deux mesures du ministère des Affaires culturelles".

Il faut reconnaître d'ailleurs que les exemples à l'appui de cette thèse ne manquent pas.

Ainsi, tel garagiste se voit refuser le permis qui lui permettrait d'agrandir son commerce. Il n'ose entreprendre des travaux, sachant très bien que le ministère interviendrait aussitôt. Les fonctionnaires du ministère — beaucoup d'autres avec eux, cependant — n'aiment pas les garages en acier galvanisé.

Comment expliquer alors que sur un terrain, propriété de la municipalité de Saint-Laurent, un de ces garages vient d'être aménagé... pour y ranger, paraît-il, la machinerie appartenant à un certain M. L. Welch qui détient, du ministère de la Voirie, un contrat de déneigement sur l'île?

Le ministère va-t-il intervenir pour faire démolir ce garage construit sans permis? Consentira-t-il plutôt à une exception en reconnaissant que, si les garages en acier pechent au plan de l'esthétique, ils ont au moins l'avantage d'être économiques?

D'autres personnes ne comprennent pas davantage les lenteurs du ministère, qui hésite à leur accorder un permis pour construire leur maison, quand tout semble si facile pour le voisin. C'est le cas, notamment, de M. Anycet Létourneau, de Sainte-Famille, qui attend depuis des mois un permis, tandis que M. Normand Paradis n'a attendu que trois mois — c'est considéré comme rapide, de l'avis même des intéressés — l'autorisation de construire sa maison.

Conscient des difficultés de son voisin et de plusieurs autres, M. Paradis se considère d'ailleurs comme un chanceux. Il a fait lui-même le plan de sa maison et le ministère a tout accepté... à l'exception d'un "bay-window".

Pourquoi toutes ces tracasseries? "L'île, telle qu'elle est aujourd'hui, c'est nous qui l'avons faite", constate un citoyen. "C'est si beau que le ministère des Affaires culturelles veut aujourd'hui nous l'enlever!"

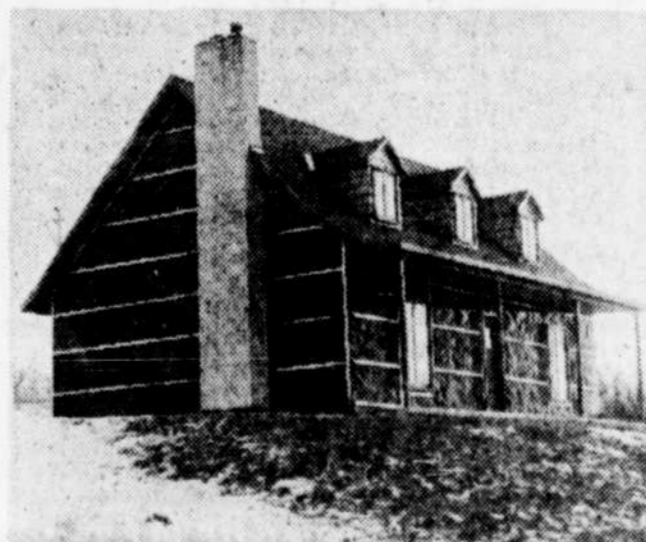


Ce bungalow, propriété de M. André Asselin de Sainte-Famille, est construit depuis octobre 1970... soit deux ans avant l'adoption de la loi sur les biens culturels. "Dans ce temps-là, les fonctionnaires du ministère n'aimaient pas encore les fenêtres à 12 petits carreaux", constate M. Asselin.

Ce garage vient tout juste d'être aménagé sur un terrain de la municipalité de Saint-Laurent. Il sert au rangement de la machinerie utilisée pour le déneigement de l'île. Qu'en pense le ministère des Affaires culturelles?



Poussera-t-il encore des pommes dans ce verger l'an prochain? M. Anycet Létourneau attend depuis des mois l'autorisation de s'y construire une maison. Tout autour, d'autres maisons sont construites.



Maison canadienne, propriété de M. Normand Paradis, de Sainte-Famille. C'est M. Paradis lui-même qui a fait les plans et tout a été accepté en l'espace de trois mois.

Héritier du sous-développement de l'époque de Salazar, le Portugal tente à grand peine de trouver son souffle sur le plan économique. Pendant que les ouvriers commencent à profiter d'un accroissement de revenus, à la faveur de la révolution, les riches sortaient leur argent du pays. Le Portugal a connu une baisse d'investissements, l'inflation s'est aggravée mais la réforme agraire a eu des effets heureux. L'heure est aux interventions radicales. Le gouvernement commence à imposer un régime d'austérité.

Par Harvey Morris

L'économie portugaise à l'heure de l'austérité

LISBONNE (Reuter) — Les Portugais feront mieux de ne pas s'attendre à recevoir des étrennes à la fin de l'année. En fait de cadeau, le gouvernement est en train de leur préparer un sévère programme d'austérité qui signifie le blocage des salaires, des impôts plus lourds, le prix d'essence le plus élevé d'Europe, et peut-être aussi, le rationnement.

A en juger par le tableau économique qu'offre le Portugal aujourd'hui, il paraît temps d'agir sérieusement. La situation est qualifiée de catastrophique par les experts. Il y aura 400.000 chômeurs à la fin décembre — chiffre énorme pour une population de neuf millions — et si la fuite des réserves monétaires et d'or continue au même rythme, le Portugal risque bien de se retrouver sans le sou d'ici six mois.

Outre le plan d'austérité, qui s'accompagne d'un contrôle étroit du pouvoir d'achat, le gouvernement fonde ses espoirs de sauver la situation sur une injection urgente d'aide étrangère et sur les investissements intérieurs.

En l'espace des dix-neuf mois qui séparent les Portugais de leur révolution d'avril 1974 — la chute du salazarisme — la situation économique du Portugal s'est beaucoup aggravée. Les économistes du gouvernement ne le contestent pas, mais ils soulignent que si les dernières années du régime dictatorial avaient offert à l'extérieur l'image d'une certaine prospérité, la réalité était tout autre: le Portugal était un pays sous-développé où ceux qui n'étaient pas assez jeunes ou chanceux pour trouver du travail à l'étranger recevaient des salaires qui étaient le quart de ceux du reste de l'Europe.

Le salazarisme renversé, il y eut une véritable "libération" des salaires qui triplèrent rapidement. L'éthique de la révolution de l'an dernier, qui d'ailleurs officiellement est toujours la même, c'est d'ouvrir la société de consommation à tous les travailleurs.

Inflation record

Mais, ce fut pendant la première année de la révolution, alors que les ouvriers et les bureaucrates commencent à goûter des avantages de leur nouvelle prospérité, que furent semées les graines de la crise actuelle. Les riches ont sorti leur argent du pays, légalement ou d'autres manières, et ceux qui avaient investi dans le passé n'ont plus voulu miser leurs capitaux sur un avenir incertain.

Aujourd'hui, le gouvernement jette un regard nostalgique sur les chiffres d'il y a seulement un an. L'un des grands porte-parole économiques, M. Alfredo de Sousa, membre du Parti populaire démocrate PPD, pense que la baisse du produit national brut atteindra, cette année, 15 pour cent. Déjà, le revenu par tête d'habitant avait diminué, l'an dernier, de 13 pour cent, ce qui est un record en Europe.

Depuis avril 1974, les investissements sont tombés de 40 pour cent, tandis que l'inflation, au taux actuel de 25 pour cent, pourrait bien atteindre les 50 pour cent pendant la deuxième moitié de l'an prochain.

M. de Sousa considère que si la diminution des réserves monétaires se poursuit au rythme actuel — quelque chose comme \$4 millions tous les jours — le gouvernement se trouvera d'ici peu contraint d'arrêter les importations de denrées alimentaires essentielles comme les céréales, l'huile et la viande.

Il restait dans les coffres de la nation portugaise, au mois d'août, 44 milliards et demi d'escudos, la plus grande partie en or. Les réserves du métal précieux sont évaluées au taux officiel de \$35 l'once, somme qui pourrait être triplée sur le marché international.

Depuis neuf mois, après l'échec d'un coup d'Etat de la droite, le 11 mars, les structures économiques du Portugal ont été profondément modifiées. Les gauchistes, en position de force, ont poussé à des nationalisations radicales et à la réforme agraire. Cette dernière a eu des résultats heureux, la production alimentaire ayant augmenté dans de nombreux secteurs.

Épargne obligatoire

En revanche, l'industrie, maintenant nationalisée aux deux tiers, a vu baisser de façon critique ses niveaux de production. Dans plus de la moitié du secteur industriel, reposant sur les produits chimiques, l'acier, les réparations navales et les textiles, la production reste inférieure à un niveau normal. Il y a eu une légère reprise pendant l'été, mais plus de la moitié des livraisons de commandes sont en partie vides.

En proposant son programme d'austérité, le gouvernement sait qu'il ne se rendra pas populaire auprès des travailleurs dont il étouffe les espérances d'un niveau de vie meilleur. Mais, il reconnaît qu'il n'a pas d'autres choix et qu'il ne servirait à rien

de leur "dorer la pilule". Le thème dominant sera donc celui des sacrifices publics.

D'ailleurs, ce sont les classes aisées qui seront les premières à être touchées par le programme d'austérité, promet le gouvernement. Il lui faut trouver 30 milliards d'escudos, ce qui représente quand même plus que ce que dépensent les classes riches en une année. Il faut donc s'attendre que les classes moyennes auront aussi à verser leur part.

Plusieurs mesures, concernant les salaires, sont déjà entrées en vigueur. Tous ceux qui gagnent moins de 12.500 escudos par mois ne pourront en aucun cas recevoir d'augmentations les amenant au-dessus de ce chiffre. Les salaires supérieurs, eux, sont bloqués.

Pendant le récent état de siège, à la suite du soulèvement, à la fin du mois de novembre, d'unités de parachutistes rebelles, les forces armées ont décidé de suspendre jusqu'à la fin de l'année toutes les négociations sur les conventions collectives.

Le gouvernement espère tirer l'argent de ses investissements des hausses fiscales et aussi de la création d'un système obligatoire d'épargne. Il reconnaît qu'il faudra plusieurs mois avant que les effets ne s'en fassent sentir. Les mesures d'investissements concerneront des secteurs clés de l'industrie, en particulier la construction.

Les prix augmenteront fatalement, mais le gouvernement espère être en mesure de maintenir au même niveau ceux des produits alimentaires essentiels. Si nécessaire, il mettra en vigueur le rationnement.

En ce qui concerne l'essence, dont le prix du litre de super est actuellement à 12,5 escudos, elle sera la plus chère de toute l'Europe. Il est possible que des restrictions obligatoires de circulation soient mises en vigueur pendant les week-ends. Il est prévu également de réduire les éclairages publics, les horaires de la télévision et les importations, particulièrement les articles de luxe.

Le Portugal, dans ses efforts de redressement économique, compte beaucoup sur l'assistance étrangère. Le Marché commun a promis, en octobre dernier, l'équivalent de \$154 millions. D'autres accords financiers ont été conclus individuellement, en particulier avec l'Allemagne fédérale, pour un crédit équivalant à \$30 millions.



Comment mettre l'industrie minière au pas

par Richard Gwyn

Allan Blakeney est exactement le type de procureur que vous aimeriez avoir pour vous défendre, le genre qui met les juges à l'aise. Cheveux courts, parsemés de gris, calme, intelligent comme on est en droit de s'attendre d'un boursier Rhodes. Précision de langage et économie de mouvements à l'exception d'un coup de tête occasionnel et d'un clignement d'yeux qui annoncent une répartie. Le tout emballé dans un complet bleu rassurant.

La respectabilité lui sort par tous les pores de la peau, à l'exception d'un seul détail: le premier ministre néo-démocrate de Saskatchewan porte une cravate rouge vif avec son complet bleu marine.

La cravate sert d'indice sur le caractère de l'homme, son je m'en foutisme. Il est facile de ne pas voir Blakeney au milieu d'une foule, mais cette cravate vous avertirait que vous êtes en train de commettre une bourde.

Une erreur coûteuse

Les propriétaires de l'industrie de la potasse de Saskatchewan ont commis cette erreur. Ils ont combattu pendant deux ans la nouvelle législation sur la taxation minière par tous les moyens, des recours aux tribunaux au gel de toute expansion de l'exploitation des mines de potasse. Blakeney a récemment élevé le

ton: la province, a-t-il annoncé dans le récent discours du Trône, nationalisera la moitié des mines de potasse. Elle devrait éventuellement prendre le contrôle de tout le secteur.

Les motifs de Blakeney sont d'ordre purement locaux. Il était déterminé à ne pas être "un spectateur face au développement de nos propres ressources". La nouvelle corporation de la couronne apportera à la Saskatchewan quelque 400 emplois dans les secteurs de l'administration et de la recherche actuellement occupés aux États-Unis et à Toronto. La province s'empare de l'autorité complète sur ses ressources et par surcroît évite d'avoir à payer des taxes corporatives à Ottawa.

Les implications du geste posé par Blakeney sont cependant d'envergure internationale puisque 95 p.c. de la production de potasse, le troisième plus important fertilisant après le nitrogène et le phosphate, est exporté.

Toutes proportions gardées, l'intervention de Blakeney dans le secteur privé a peu de précédents pour une province comptant moins d'un million d'habitants. Il estime le coût de l'opération de \$500 millions à \$1 milliard. Toute comparaison est difficile parce qu'il faut en déduire les coûts de l'inflation, mais la nationalisation de l'électricité de 1962 a coûté

seulement \$600 millions au Québec et la prise de contrôle des actifs de Brinco aux Chutes Churchill par le gouvernement terre-neuvien n'a entraîné que des déboursés de \$200 millions.

Au tour des autres maintenant

Blakeney indique la voie à suivre aux autres, ce qui est encore plus significatif que l'importance de la prise de contrôle.

"La pression politique sur les autres gouvernements pour l'imiter va être très grande" soutient Eric Kierans, ancien ministre libéral qui fut la première personnalité à proposer la nationalisation de l'industrie minière dans un rapport au gouvernement néo-démocrate manitobain en 1973.

Les seules provinces où l'on retrouve une concentration de ressource aussi forte que la potasse de Saskatchewan sont, selon Kierans, le Québec avec l'amiante et l'Alberta avec le pétrole et le gaz naturel.

Ce faisant, Allan Blakeney a fait basculer de façon décisive les relations entre tous les gouvernements et l'industrie minière. Il a démontré que l'opposition au gouvernement peut être contrée par une réaction sans réplique: une prise de contrôle totale de l'industrie.

"Arbitraire et sans précédent" a déclaré John

Carpenter, président de l'Association des producteurs canadiens de potasse.

Véridique, mais aussi irrévocable.

Cependant, Blakeney est également avocat. Il a bien préparé et bien choisi sa cause. Les compagnies de potasse, la plupart propriété d'Américains, peuvent difficilement compter sur l'appui de l'opinion publique. En dépit de l'importance de ses ventes, quelque \$500 millions cette année, l'industrie emploie directement seulement 3.500 personnes. Et maintenant que les difficultés techniques de forage de la formation Blairmore ont été surmontées, le processus est relativement simple et peut être exécuté aussi bien par le gouvernement que par l'industrie.

En définitive, Blakeney sait très bien que la cause sera l'objet d'un règlement hors-cours à ses conditions.

Ne craignait-il pas que les acheteurs américains, qui prennent 75 p.c. de la production de potasse de la Saskatchewan, soient réticents à transiger avec une agence gouvernementale?

"Nous possédons 40 p.c. des réserves mondiales de potasse", de répondre Blakeney. "Je n'ai pas constaté de réticence de la part des compagnies pétrolières à acheter des Arabes".

la science

Découverte au Laboratoire de physique atomique et moléculaire de Laval Nouvelle lueur d'espoir pour les cardiaques

par Maréchal Francoeur

Une nouvelle méthode de traitement de l'information mise au point au Laboratoire de physique atomique et moléculaire de l'université Laval pourrait permettre de sauver la vie à plusieurs cardiaques en décelant les signes latents bien avant la crise.

Cette méthode, appelée "redressement par lissages", a déjà permis d'extraire des résultats expérimentaux beaucoup plus de renseignements que ces derniers semblaient en contenir lorsqu'ils étaient traités par des méthodes classiques ou conventionnelles.

Le concepteur de cette méthode, le docteur en physique Eloi Bolduc, chercheur en physique atomique et moléculaire au département de physique de l'université Laval, a expliqué qu'il serait surprenant par exemple qu'un électrocardiogramme qualifié de normal ne contienne aucune information si minime soit-elle qui permette de prévoir un arrêt cardiaque survenant quelques mois plus tard.

"Il y a en effet de fortes chances, a-t-il précisé, que l'information existe dans l'électrocardiogramme mais qu'elle n'est pas adéquatement extraite en raison d'une carence dans la technique de traitement de l'information."

Bien souvent les électrocardiogrammes (en bref ECG) paraissent normaux et aucune anomalie ne peut être décelée par l'électrocardiogramme.

Combien de fois n'entend-on pas dire: Il s'est fait examiner récemment. Il avait carte blanche lorsqu'il est sorti de chez le médecin, mais peu après il était victime d'une crise cardiaque.

Traitement plus précis

L'importance d'un traitement plus précis d'un électrocardiogramme saute aux yeux lorsque l'on sait que plus de 50,000 personnes succombent chaque année à des attaques cardiaques.

On pourra probablement identifier une bonne partie de ce groupe de personnes (un homme sur 10 entre 20 et 60 ans et de plus en plus de femmes qui sont atteintes de troubles cardiovasculaires dont ils ignorent même l'existence).

Le "redressement par lissages", a permis de trouver des phénomènes dont l'amplitude était 10,000 fois trop faible pour que l'on puisse les observer par d'autres méthodes, dans le cas des expériences effectuées en physique atomique.

C'est au moment où il préparait une thèse en physique sous la direction du professeur Paul Marmet en 1971 que le docteur en physique Eloi

Bolduc a imaginé une méthode tout à fait nouvelle d'analyse des informations.

Cette méthode, a-t-il expliqué, consiste à lisser la courbe contenant les résultats les plus significatifs.

Pour initiés

Voici des détails pour les initiés:

On fait disparaître ces variations en donnant à chaque point de la courbe une nouvelle valeur égale à la somme du quart de la valeur du point précédent plus la demi-valeur du point en question plus le quart de la valeur du point suivant.

Cette opération de lissage fait disparaître d'abord les composantes de haute fréquence. Elle peut être répétée en nombre infini de fois. A chaque application, la valeur de chaque point est influencée par la valeur de point de plus en plus distants, ce qui atténue l'amplitude des basses fréquences. En pratique, on applique l'opération entre 1 fois et 5,000 fois, dépendant des fréquences (du type d'information) que l'on veut mettre en évidence.

En opérant par la suite une soustraction de la courbe ainsi obtenue à la courbe originale, on ne retrouve que ces variations les plus significatives.

Les variations peuvent alors être amplifiées et analysées indépendamment des autres phénomènes. Ce procédé comporte l'avantage de mettre en évidence à tour de rôle et à volonté tous les types d'information que l'on a recueillis.

Dans les milieux scientifiques, on entend généralement par information toute donnée dont la connaissance est suffisamment approfondie pour qu'on puisse l'écrire sous une forme numérique. Ces données peuvent avoir trait à des phénomènes physiques, économiques, politiques ou sociaux.

En d'autres mots, chaque information est composée d'une série de données ayant une interaction permettant de prendre connaissance d'un fait et de le traiter.

Une percée

Il est possible dans certains cas d'utiliser sans traitement l'information écrite sous une forme numérique.

Cependant lorsque les résultats d'une expérience ou d'un test ne sont pas traités, la majeure partie des renseignements n'est pas mise en évidence.

Il se peut alors qu'un phénomène très important ne puisse être découvert, peu importe le soin apporté à l'expérience, simplement parce qu'on n'a pas su regarder convenablement les résultats.

Une des méthodes de traitement des données qui est couramment utilisée est le procédé de dérivation. Même s'il permet de mettre en évidence certains phénomènes ce procédé comporte l'inconvénient de détruire en même temps certains types d'information et parfois les plus précieux. En termes techniques, le procédé de dérivation atténue les fréquences les plus basses.

La méthode de traitement de l'information mise au point par le Dr Bolduc, constitue, dit-on dans les milieux scientifiques, une percée aussi importante que le développement du sélecteur et qu'elle deviendra d'ici quelques années aussi répandue dans les laboratoires de physique atomique que l'utilisation d'un sélecteur d'électrons.

Le redressement par lissages a déjà été adopté par la majorité des quelque 40 chercheurs du Laboratoire de physique atomique et moléculaire de l'université Laval et du Cram. Elle a fait l'objet d'études de trois autres professeurs du département de physique, M. DeCelles, M. H. Arsenault, et M. P. Marchand, en plus des études signées conjointement par M. E. Bolduc et M. P. Marmet.

En France

La méthode de traitement de l'information conçue par le Dr Bolduc a soulevé un tel intérêt dans le monde

scientifique qu'il a été invité en France pour l'expliquer.

En effet, plusieurs laboratoires de physique atomique de France avaient exprimé le désir d'entendre le Dr Bolduc exposer les avantages de sa méthode.

Au nombre des laboratoires qu'il a visités, le Dr Bolduc mentionne les laboratoires de l'université de Paris, de la Faculté des sciences d'Orsay et de l'université de Nice.

Le Dr Bolduc prépare actuellement un rapport sur ce séjour de trois semaines en France pour le centre de recherches sur les atomes et les molécules de l'université Laval, (Cram).

Le Dr Bolduc a fait remarquer qu'il a constaté lors de son séjour en France, l'emploi maintenant quotidien dans presque tous les laboratoires visités d'un sélecteur d'électrons développé il y a quelques années par le professeur Paul Marmet et l'actuel recteur de l'université Laval, M. Larkin Kerwin.

Utilisation facile

Il ne fait aucun doute, selon le Dr Bolduc, que l'utilisation du redressement par lissages sera très répandue d'ici peu d'années dans toutes sortes de milieux. Le procédé est directement applicable à toute information qui peut être faite sous une forme numérique, donc traitée par ordinateur. En fait, la méthode est suffisamment simple pour que le traitement soit effectué à l'aide de miniordinateurs. L'analyse de l'information devient alors aussi simple et routinière que l'analyse d'un gaz à l'aide d'un spectromètre de base.

Les domaines d'application sont aussi variés que l'astrophysique, les

sciences humaines, la médecine ou l'industrie.

A une époque où les miniordinateurs sont de plus en plus répandus dans tous les domaines des connaissances, la nouvelle méthode de traitement de l'information devrait connaître une propagation rapide, d'autant plus que le coût des miniordinateurs diminue constamment. Il est aujourd'hui possible, avec un investissement de l'ordre de \$10,000 de traiter convenablement des résultats.

Des lasers à rayons X?

La possibilité qu'a démontrée le redressement par lissages d'extraire des renseignements 10,000 fois plus faibles que ceux mis en évidence par d'autres méthodes, le Dr Bolduc a décidé de l'exploiter pour étudier les états métastables des atomes.

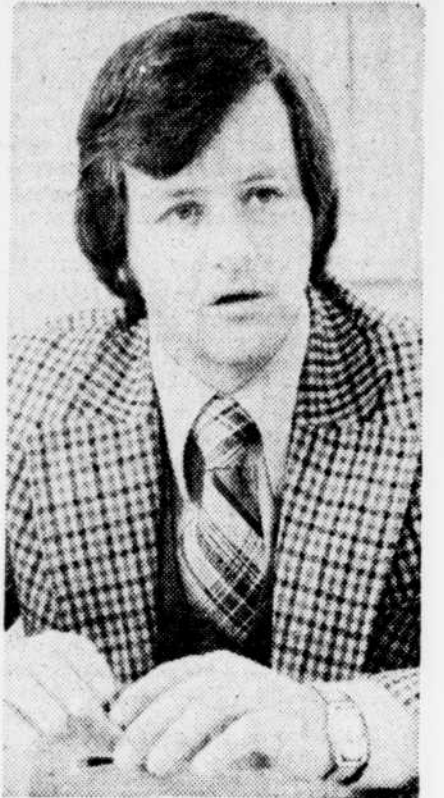
Lorsqu'un atome est excité à la suite d'une absorption d'énergie, il réémet ordinairement son énergie en un temps qui est de l'ordre du centième de milliardième de seconde (10⁻⁸ sec.). Il existe cependant de rares exceptions où l'atome demeure excité pendant un temps très long.

Ces états excités de l'atome qui ont une vie plus longue sont appelés des états métastables. Elle présente un grand intérêt dans la fabrication des lasers. En effet, ce sont ces états métastables qui servent à produire dans le laser l'inversion de population des états excités.

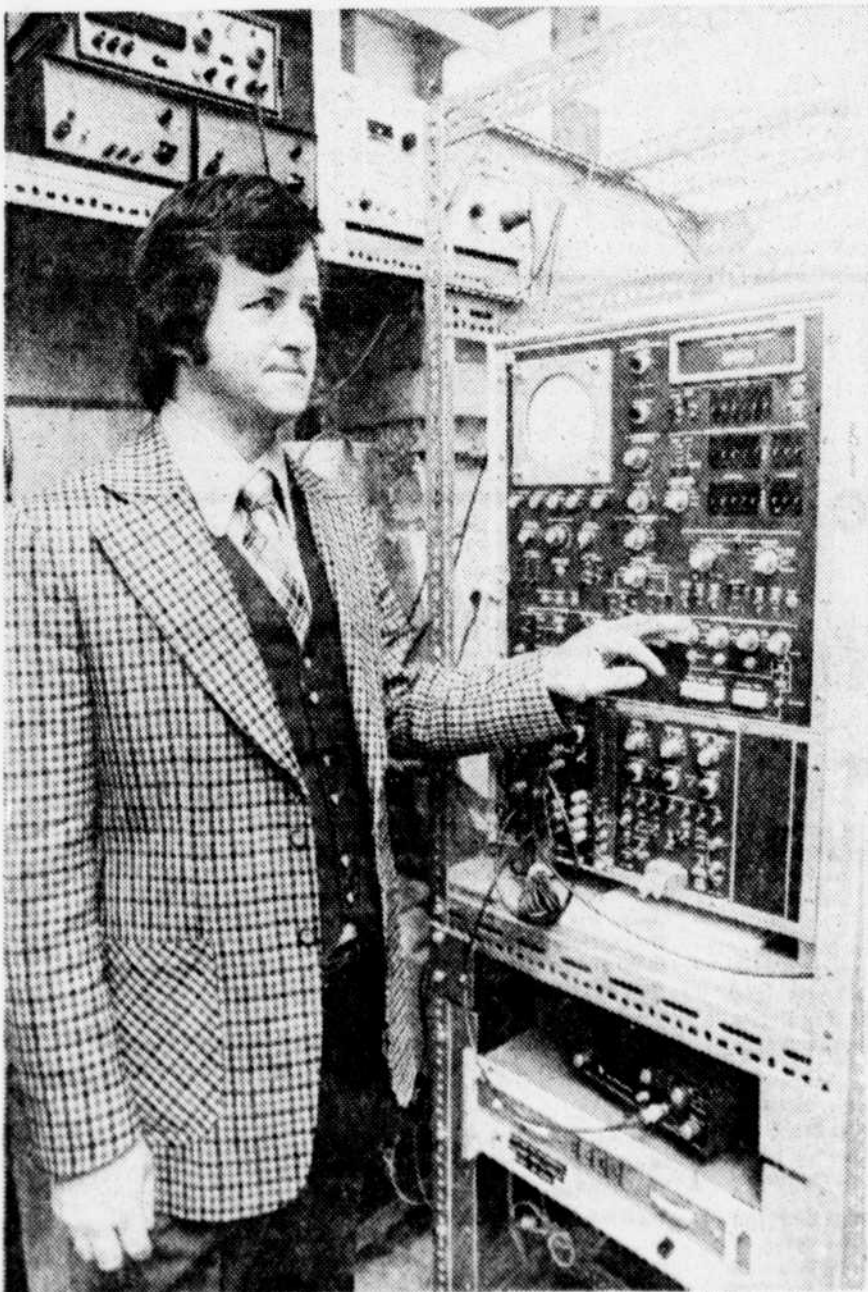
Certains laboratoires ont fait jusqu'ici de la spectroscopie par détection de métastables mais dans des domaines d'énergie plutôt bas. Le Dr Bolduc a adapté cette méthode à des domaines d'énergie plus élevés allant jusqu'à la région des rayons X (rayons X mous).

Grâce en particulier à l'utilisation de la nouvelle méthode de traitement de l'information, les premiers résultats ont été fort satisfaisants et ont déjà fait l'objet d'une publication dans une revue spécialisée.

Ce chercheur espère obtenir des résultats encore plus spectaculaires dans un proche avenir, c'est-à-dire lorsqu'il aura terminé la construction présentement en cours d'un nouveau montage expérimental.

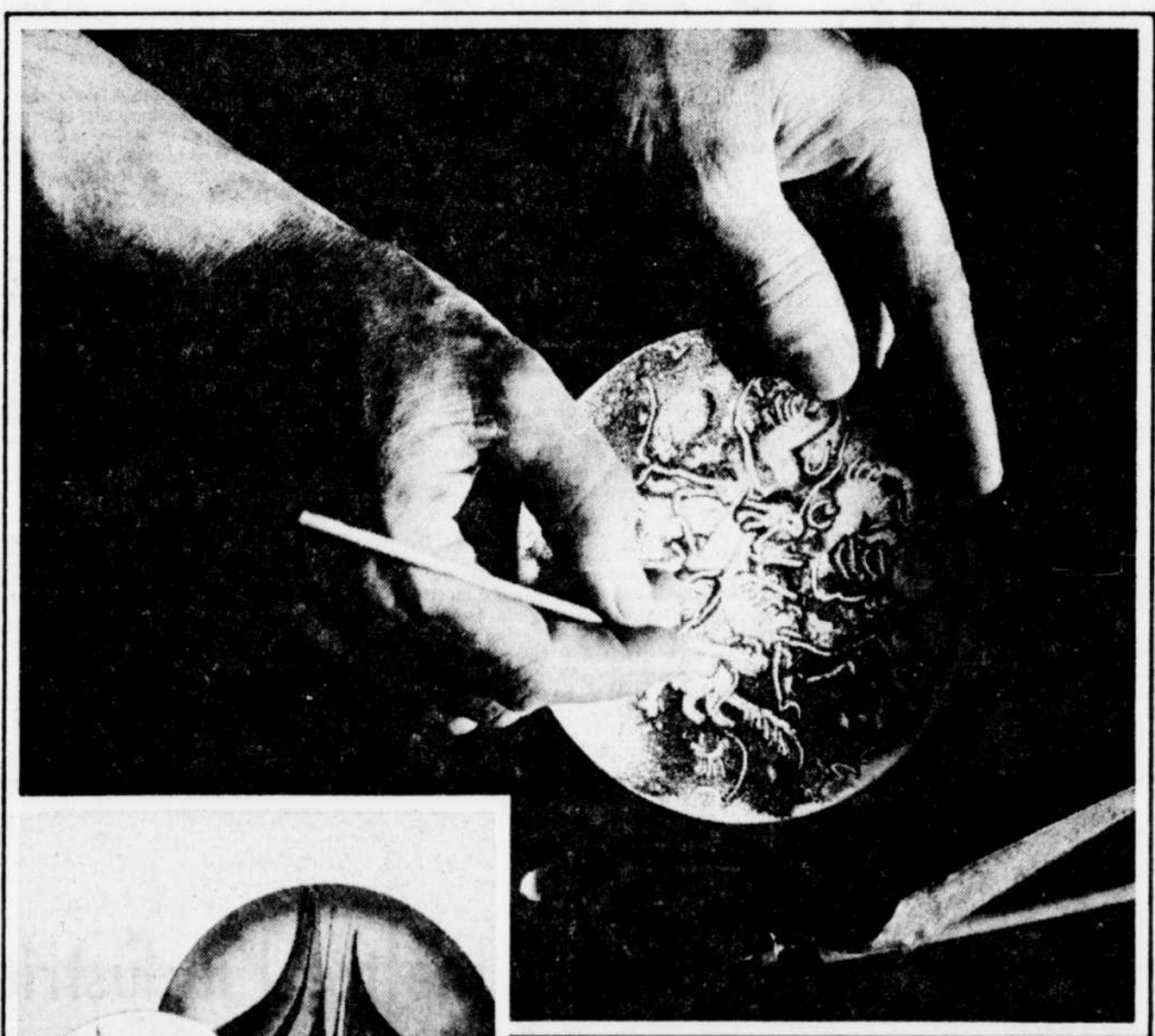


Le docteur en physique Eloi Bolduc



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le docteur Bolduc montre le premier appareil sur lequel a été fait le traitement de l'information appelé "redressement par lissages". C'est un analyseur qui a été fabriqué à l'université Laval.



il faut savoir aimer les choses

Pour que l'émailleur, qui glace le cuivre, le porte à cette chaleur humaine qui personnalise le cadeau que l'on offre et le décor où l'on vit. Aimer l'artisanat québécois, c'est comme l'artisan, rechercher l'authenticité des choses. Être l'artisan de son décor à des prix à son goût, c'est l'art que vous offre la Centrale d'Artisanat de Place Laurier. Une boutique d'artisanat qui vous garantit l'authenticité et la qualité de ses pièces. **La Centrale d'Artisanat vous offre l'art d'aimer les choses.**



Centrale d'Artisanat du Québec, Place Laurier, Québec 643-2284.

l'économie

La politique forestière au Québec (4)

L'Etat paraît sensible aux considérations sociales quand vient le temps d'investir

par Marc LESTAGE

C'est surtout en considération d'objectifs sociaux et non pas d'ordre strictement économique que le gouvernement du Québec a pris la décision d'intervenir dans les projets forestiers de Cabano, Béarn, Sacré-Coeur et Tembec, au cours des dernières années.

C'est ce qu'a conclu l'économiste Yvon Valcin dans une analyse des interventions du ministère des Terres et Forêts effectuée à titre de conseiller du ministre Kevin Drummond jusqu'au mois de juillet dernier.

Le MTF est d'ailleurs intervenu, rappelons-le, de façon assez rapide dans ces dossiers qui exigeaient la plupart du temps une "décision qu'il fallait appliquer à chaud". On pense, par exemple, à la Scierie coopérative de Taschereau où le MTF est intervenu par l'intermédiaire de Rexfor pour empêcher que tout l'actif du mouvement ne passe entre les mains d'un financier montréalais, selon les informations du SOLEIL.

Les objectifs visés par l'Etat lors de ces interventions étaient de plusieurs ordres et respectaient à peu près la liste de priorité suivante: Création de nouveaux emplois; protection et maintien d'emplois existants; transformation sur place de la matière ligneuse; soutien des marchés pour le bois provenant de la forêt privée (cultivateurs); utilisation intégrale de la ressource forestière et démocratisation du développement forestier.

Le public

L'examen de ces interventions permet de conclure que le gouvernement prête son concours à des initiatives populaires surtout dans le but de créer de nouveaux emplois ou de maintenir en opération une entreprise menacée de fermeture.

C'est ce que l'on appelle "mesurer le coût social d'une intervention".

De fait, l'économiste Valcin a trouvé une façon très originale d'évaluer cette performance dans un chapitre qu'il a intitulé: "Le coût de la non-intervention gouvernementale."

"A l'intérieur de certaines marges de viabilité, la non-intervention gouvernementale dans ces projets aurait eu un coût humain et socio-économique difficile à quantifier certes, mais auquel le gouvernement ne pouvait rester indifférent" (chômage, fermeture de villages et de commerces).

Or, ces coûts humains doivent être considérés dans tous les dossiers où l'intervention du MTF accusait un caractère rémédiateur (Tembec, Taschereau). Dans les cas où on créait de nouveaux emplois (Cabano, Sacré-Coeur), le coût humain s'identifie et équivaut à l'impact sur le développement socio-économique généré par le projet.

Tous ces calculs doivent évidemment tenir compte pour l'Etat des sommes perçues en taxes et impôts sur les salaires payés, sans compter les allocations sociales qui ne sont plus requises. Ces taxes et subventions valent aussi bien dans le cas des municipalités et commissions scolaires que pour les travailleurs.

Le peuple

La majorité de ces projets font également appel à une certaine forme de "capital populaire". Les citoyens de Cabano, de Sacré-Coeur, tout comme les ouvriers de Tembec ont investi leurs épargnes dans ces projets.

Ces investissements représentent des sommes énormes. Or, il est un peu éffarant de constater que la majorité

des résidents du Québec ignorent l'ABC des sciences économiques. Cette ignorance qu'il faut s'empresse de corriger par l'intermédiaire des ministères et des institutions d'enseignement, selon M. Valcin, rend à peu près impossible une véritable participation du capital populaire à la gestion de ces entreprises.

De fait, la majorité de ces citoyens investissent leurs quelques économies dans ces projets sans bien comprendre les règles auxquelles ils sont soumis (concurrence, marché).

Dans ces circonstances, "il faut établir de concert avec les représentants actuels du capital populaire, des cours permettant de leur assurer une formation adéquate en vue d'une participation dynamique à la gestion des partnerships dans lesquels Rexfor et des intérêts populaires sont engagés", a constaté M. Valcin.

"Dans le cas de Cabano, par exemple, il serait heureux que les citoyens se dotent d'une société à capital-actions du genre d'Intrafor à Sacré-Coeur ou Atkwa, à Témiscaming, pour gérer les intérêts du capital populaire et assurer un porte-parole dans l'ensemble du programme de dynamisation de la participation du capital populaire."

Dans cette veine, il importe de signaler l'effort du ministère de l'Industrie et du Commerce qui vient de lancer un cours populaire d'initiation à l'économie destinée à la population du Québec.

Par ailleurs, les protocoles d'ententes par lesquels on a ratifié la participation de la société Rexfor dans la majorité de ces projets indiquent la volonté de l'Etat (Rexfor) de retirer sa participation directe des projets popu-

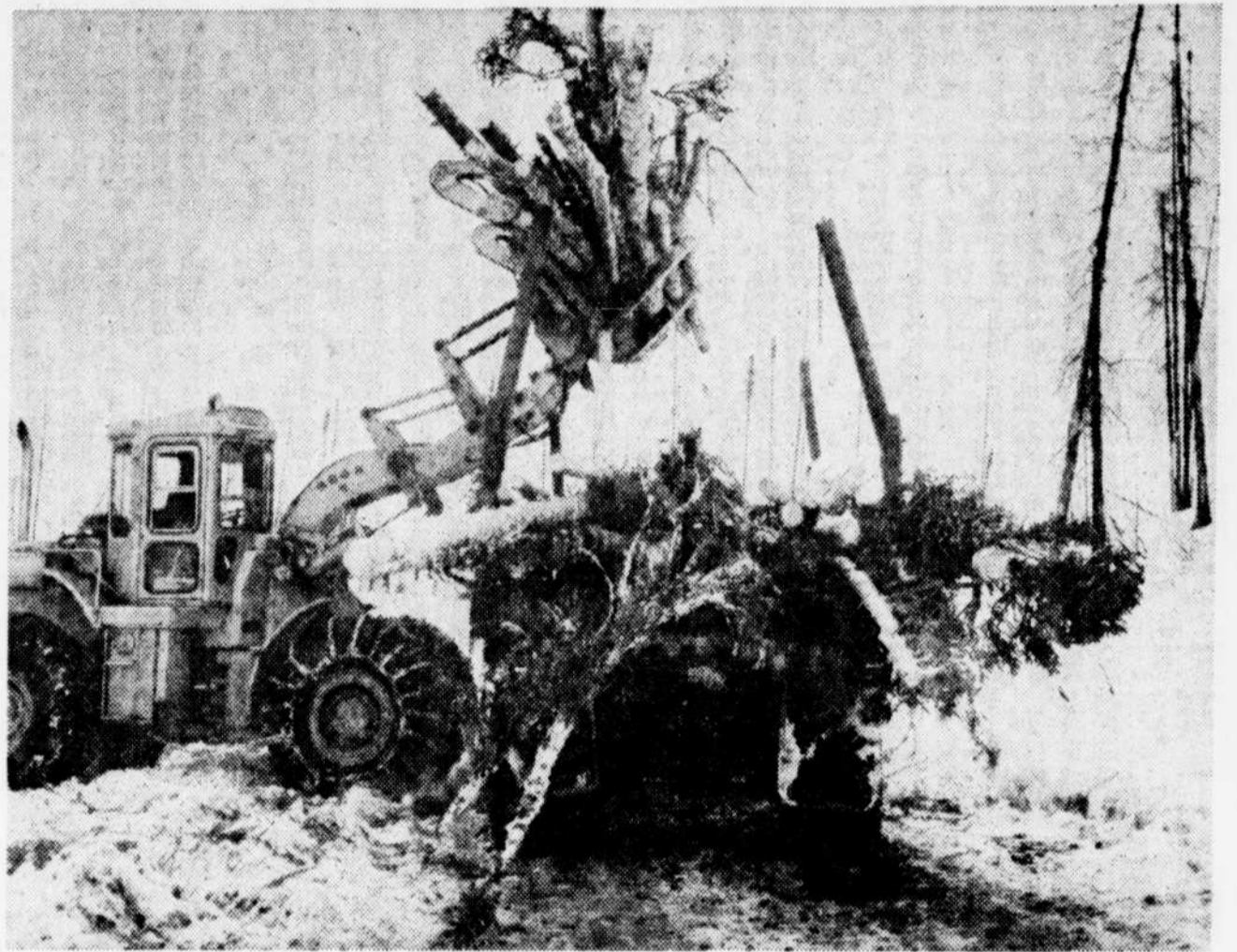
laires dès que ces derniers pourront "voler de leurs propres ailes".

Pareil projet implique que Rexfor se retirera éventuellement des con-

seils d'administration où elle siège présentement aux côtés du capital populaire.

D'où la nécessité pour les groupes

populaires de se donner des gestionnaires à moyen terme pour assurer la relève de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le secours technique de l'Etat.



Les hommes d'affaires de Québec seraient priés de bien vouloir "investir" davantage dans le Carnaval

par Michel MORIN

Pour le comité de financement du Carnaval de Québec Inc, le temps des contributions aléatoires est révolu. Désormais, on ne quémandera plus les contributions des quelque 20.000 entreprises de la région, mais on leur demandera plutôt "d'investir" dans cet événement annuel dont les retombées économiques sont estimées à plus de \$20 millions.

On serait tenté d'écrire que le comité de financement veut pour la première fois "mettre au pas" les hommes d'affaires de la région dans leurs contributions au Carnaval de Québec dont ils se trouvent les premiers bénéficiaires.

Pour éviter tout malentendu une formule de conception entièrement nouvelle depuis les débuts du Carnaval, en 1955, vient d'être proposée aux entreprises de la région:

- Aux magasins, on demande 5¢ le pied carré;

- Aux hôtels, \$5 la chambre;

- Aux industries, 1¢ le \$100 de chiffre d'affaires;

- Aux restaurants, brasseries et tavernes, \$2 pour chaque place disponible;

- Aux bureaux de professionnels, \$25 par professionnel et \$10 par employé.

Les hommes d'affaires ne pourront donc plus jouer à l'autruche face à cette formule proposée par une équipe au sein de laquelle cinq des six membres détiennent une maîtrise en administration des affaires (MBA), ce qui en fait constitue une première

dans l'histoire de ces comités de financement.

Le style a donc changé

Autant par le passé on faisait appel à une personnalité prestigieuse de la région pour recueillir des fonds tout en laissant aux entreprises la discrétion de leurs dons, autant cette année on s'est efforcé de présenter aux souscripteurs une formule précise et sans détours.

Il faut dire qu'au rythme où allaient les choses, le passé n'était pas garant de l'avenir en ce qui concerne les contributions directes des milieux d'affaires (voir graphique ci-contre).

Pour comble, cette année, deux facteurs plus ou moins pondérables sont venus s'ajouter sur l'échiquier des contributions directes.

D'une part, malgré les assurances des organisateurs, on ne peut encore mesurer l'impact qu'aura le film "Le soleil a pas d'chance" lors de la campagne de souscription pour la bougie du carnaval (\$357.000 l'an dernier) et d'autre part, le ministère du Tourisme a réduit à \$225.000 sa contribution financière au Carnaval, alors qu'on avait demandé au Conseil du trésor une somme de \$447.000. Au dernier exercice financier clos le 31 mars 1975, les dépenses des différents comités du carnaval s'étaient chiffrées par \$725.230.

L'objectif

"Si toutes les entreprises que nous avons contactées contribuent pour dix dollars, alors notre objectif est atteint", a déclaré au cours d'une entrevue au SOLEIL, M. Gilles Viel, membre du comité de financement.

En effet, si l'on tient compte de la formule (5¢ le pied carré, 1¢ le \$100 de chiffres d'affaires, etc.) et du nombre d'entreprises sollicitées (20.000) l'objectif maximal pourrait atteindre le million de dollars.

Le président du comité, M. Pierre Désy, est conscient que la nouvelle formule comporte des risques (les membres du comité sont de parfaits inconnus pour la majorité des dirigeants d'entreprise de la région), mais il est déjà prêt à parier sur son succès.

"Contrairement aux années passées, nous avons consulté un certain nombre d'entreprises quant à la formule à adopter pour la souscription", nous a déclaré M. Viel. "Nous essayons maintenant de répondre à leurs demandes."

"Dans le passé, on se fiait trop sur la capacité charismatique des gens; le Carnaval de Québec ne s'était pas ajusté, au niveau de son comité de financement, à l'évolution de la communauté d'affaires qui est de plus en plus pluraliste dans la région de Québec", devait renchérir pour sa part M. Pierre Désy.

Les chiffres sont d'ailleurs là pour lui donner raison. Si l'on tient compte des contributions directes des citoyens, du gouvernement et des entreprises lors de la dernière campagne de financement en 1975, les entreprises ont contribué dans une proportion d'à peine 11,3% au financement direct du carnaval.

En chiffres bruts, cela n'a donné que \$65.000 pour un événement qui est censé produire des dividendes de plus

de \$20 millions dans la région de Québec. (\$18.9 millions en 1973 selon MM. Donald Béliveau et Brent Ritchie dans Etude sur la rentabilité économique du Carnaval de Québec, 1973). A la décharge d'un certain nombre d'hommes d'affaires, il convient toutefois de signaler qu'ils peuvent également contribuer de façon indirecte au succès du carnaval par leur participation et leur commandite au niveau des différentes activités, tels les comités de l'accueil, de l'ambiance et de la bougie. Cela n'est toutefois pas de l'argent sonnante pour l'entreprise du carnaval.

En fait, à regarder froidement les chiffres, l'an dernier, les hommes d'affaires de la région se sont faits moins généreux qu'en 1968, 69, 70, 72, 73, et 1974. Tout s'est passé comme s'ils avaient indexé à l'envers!

Pendant ce temps, le public et le gouvernement augmentaient leurs contributions de façon substantielle...

Comme en fait foi le graphique ci-contre, lors du lancement du carnaval en 1955, les hommes d'affaires de la région de Québec avaient par rapport aux deux autres sources de financement, contribué dans une proportion de près de 30 pour cent.

Or, au cours des vingt dernières années, le gouvernement s'est substitué en quelque sorte aux hommes d'affaires et la part public (la vente de la bougie) est restée sensiblement la même.

Un "marketing" propre, propre, propre

Qu'à cela ne tienne, les responsables du comité de financement ont conçu cette année un plan de "marketing" propre à la campagne de financement.

Ce plan dont on ne peut (pour les besoins de la cause!) dévoiler tous les aspects, s'inspire en droite ligne de la théorie du "teasing" en techniques de commercialisation.

En plus de la formule d'investissement proposée, c'est "l'armée nouvelle" du comité de financement. Signaux-en les principales étapes.

En fait, la première étape est déjà en cours; il s'agit de l'amorce (le "teaser").

Vingt mille dirigeants d'entreprises ont déjà lu quelque part dans leur courrier une petite phrase inscrite dans un macaron. A leur corps

défendant, ils sont déjà complices...et font partie du coup!

Outre cette sensibilisation des dirigeants d'entreprises, le macaron, qui est à la campagne de financement ce qu'est la mouche au pêcheur, est déjà apparu dans LE SOLEIL.

Cette fin de semaine-ci 50.000 de ces macarons seront collés ça et là sur les voitures et vitrines de magasins. Tout se passe comme s'il y avait un mauvais farceur qui laissait partout sa trace sans qu'on en sache trop la signification. Car le public, en cette fin de semaine du 19 décembre, ne peut encore trouver aucune signification particulière au macaron qu'il lit en de multiples endroits.

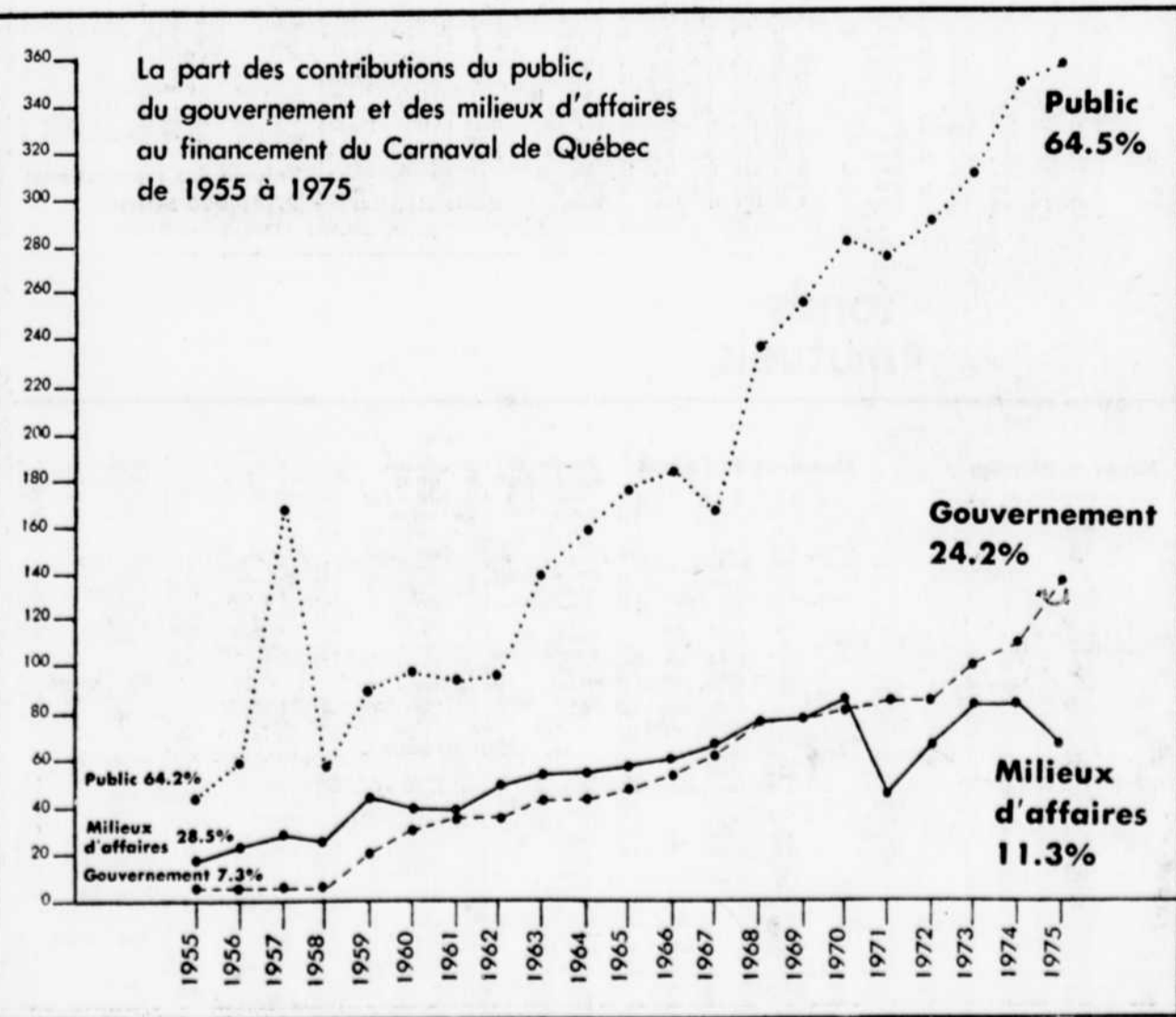
C'est dans la phase du déclenchement, lors du dévoilement officiel les 5, 6, et 7 janvier prochain de la campagne de financement, que le public connaîtra enfin la signification du fameux macaron.

Le 8 janvier, 50.000 autres macarons seront distribués dans la région et cette fois ils seront identifiés au bonhomme carnaval.

En apparence assez sophistiquée, cette campagne de financement trouvera finalement son aboutissement à la caisse enregistreuse des différents commerces de la région. Les entreprises qui auront contribué pour au moins \$50 recevront ce que le document appelle "un certificat de participation", où l'on retrouvera à la fois le macaron distribué aux consommateurs au cours de la fin de semaine du 18 décembre et l'ajout du bonhomme Carnaval distribué le 8 janvier de même qu'une formule quelconque encore non arrêtée, mais qui permettra aux consommateurs de bien identifier les commerçants de la région qui auront contribué cette année au financement du Carnaval de Québec.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la campagne de financement du Carnaval de Québec cette année est plus sophistiquée qu'à l'habitude. Reste à savoir si les hommes d'affaires la prendront au sérieux. Déjà le courrier rentre et les entreprises pourvues de caisses enregistreuses se montrent, selon les informations obtenues, "particulièrement généreuses."

"Je pense qu'on sème quelque chose pour l'avenir" devait nous déclarer M. Pierre Désy en guise de conclusion.



en un clin d'oeil

la revue boursière de la semaine

La chaussure à Saint-Emile

L'entreprise "Chaussures Lyne Inc." de Saint-Emile a accepté une offre d'aide financière de la SDI. Ce prêt de \$50,000 au taux du marché va permettre l'acquisition de machineries et d'outillages servant à la confection de chaussures pour dame.

Mobiliers de salles à diner

L'entreprise "Mercio Inc." de Laurier Station investit \$158,000 dans l'achat de machineries pour la fabrication de pièces en polyuréthane et de mobiliers de salles à diner. La SDI y va d'un prêt de \$125,000 et le Québec d'une subvention de \$9,480.

Un autre livre sur l'économie

En moins de trois mois, le Québec voit naître deux livres sur l'économie québécoise. Un premier a été publié par les Hautes Etudes commerciales et un second sortira en janvier des Presses de l'université du Québec cette fois. Le livre réunit plusieurs auteurs qui ont choisi de traiter des thèmes particuliers: histoire, agriculture, industrialisation, politique, etc. Cette nouvelle publication est sous la direction de l'économiste Rodrigue Tremblay.

Le "pré-fini" à Saint-Romuald

La construction d'une bâtisse et l'achat de machineries nécessitant un investissement de \$156,000 permet à l'entreprise Artwood Panel Board Inc. d'accroître sa production de panneaux en bois "pré-fini". La SID y est allée d'une subvention de \$90,000 et le gouvernement d'une subvention de \$9,360.

Le jeu de l'Antimonopoly

"Le jeu du briseur de cartels" est maintenant arrivé. On se souviendra que l'an dernier, à pareille époque, le jeu n'avait pu être lancé dans le public à cause d'une action intentée par son rival, le fabricant du jeu de Monopoly. Petits et grands auront donc la chance cette année, de confronter autour de l'arbre de Noël les deux idéologies... Le prix du jeu de l'Antimonopoly est de \$8.99 alors que celui du Monopoly est de \$5.99.

Nomination au MIC

M. Gilles Chatel, jusqu'à récemment directeur des services internationaux du ministère de l'Industrie et du Commerce de Québec, vient d'être nommé directeur des Communications du même ministère. M. Chatel continuera de résider à Montréal, d'où il dirigera la direction générale. Il remplace à ce poste M. Richard Pouliot qui a accepté la direction générale de l'administration au ministère de l'Immigration.

Le salon du meuble de Toronto

On estime à \$150 millions les ventes qui seront enregistrées cette année par le Salon du meuble de Toronto. Dans le commerce du meuble, cet événement est le plus important du genre au Canada. Il se tiendra cette année du 11 au 15 janvier inclusivement. Généralement, les fabricants de meubles réalisent à cette occasion de 10 à 15% de leurs ventes annuelles.

Jusqu'à jeudi inclusivement, on s'y est montré inquiet. Et vendredi, on s'y est montré déçu. Jusqu'à jeudi, on se demandait quelles allaient être les mesures anti-inflationnistes que le gouvernement projetait d'annoncer jeudi soir, on s'interrogeait à ce sujet tantôt avec appréhension, tantôt avec un certain espoir, et vendredi, on était loin d'être enchanté de la coupure de \$1.5 milliard que le gouvernement avait annoncée la veille au soir.

Vendredi, la cote a fléchi considérablement. "On a l'impression que la coupure est superficielle." C'est ce que déclare l'analyste boursier John McKay en expliquant pourquoi les marchés de valeurs ont perdu beaucoup de terrain vendredi. McKay, qui est au service de Bongard, Leslie et Compagnie, de Toronto, ajoute ceci: "Les gens se rendent compte que les dépenses gouvernementales vont de nouveau augmenter l'an prochain. Ils ne voient aucune réduction importante dans ces dépenses. On est déçu." McKay déclare de plus que la

surtaxe de 10 p.c. que le gouvernement a annoncée jeudi soir a eu un effet psychologique négatif sur les investisseurs boursiers. Il s'agit d'une surtaxe sur les revenus imposables élevés.

Baisse générale
A Toronto, l'indice industriel, qui reflète habituellement les fluctuations de prix à New York, a régressé de 1.82 et est tombé ainsi à 170.18, bien que l'indice Dow Jones ait avancé de 11.65 et atteint 844.33.

Les pétroles et les mines ont aussi régressé à Toronto. Les pétroles de l'Ouest y ont fléchi de 3.64 et sont tombés à 198.06 et les minerais, de 1.21 et sont tombés à 72.15.

A Montréal, l'indice industriel a fléchi de 1.56 et est tombé à 172.27, l'indice général, de 1.62 et est tombé à 175.34, mais le volume et la valeur totale des actions transigées ont augmenté un peu. Le volume, à Montréal, a été de 2.50 millions d'actions, contre 2.39 millions d'actions la semaine dernière, et la valeur totale des actions transigées, de \$25.15 mil-

lions, contre \$23.11 millions d'actions la semaine dernière.

A Toronto, le volume a été de 10.37 millions d'actions, contre 8.51 millions d'actions la semaine dernière, et la valeur totale des actions transigées, de \$99.52 millions, contre \$58.46 millions la semaine dernière.

Ascension de l'or

Quand la plupart des grandes valeurs régressent à la Bourse, l'or y monte habituellement et, cette semaine, il y a enregistré un gain qui est son progrès hebdomadaire le plus grand depuis le 23 mai. L'indice de l'or, à Toronto, a fermé vendredi à 272.33, une hausse de 29.77 pour la journée et de 30.32 pour la semaine. La hausse de cet indice, vendredi, est la plus considérable, pour une journée à Toronto, depuis le 24 octobre 1974. La Banque des règlements internationaux a décidé d'acheter du Fonds monétaire international tout l'or qu'il faut pour empêcher une baisse importante de ce métal.

Les cours du marché libre de l'or se sont envolés

Par Jacques FORGET du bureau du Soleil

MONTREAL — La menace de la vente de la sixième des réserves d'or du FMI, soit 25 millions d'onces, n'est plus! Bien au contraire, les cours du marché libre de l'or et des principales aurifères se sont envolés hier en fin d'après-midi, une fois connues les modalités de la vente du Fonds monétaire international.

C'est sur une période de quatre ans que seront vendues les 25 millions d'onces que le FMI mettra aux enchères. Vraisemblablement, les Banques centrales interviendront massivement pour acheter le gros de cette vente puisque les Dix (soit les pays membres de l'OCDE) se sont entendus pour que saute la prohibition qui les en empêchait jusqu'à maintenant.

Si le rôle monétaire de l'or est ainsi officialisé, malgré l'abolition de l'ancien prix officiel de \$US 42.22 l'once, le nouvel article 4 de la charte du FMI ne permettra toutefois pas aux Banques centrales de lier leurs taux d'échange à leurs avoirs en or. Les taux de change seront plutôt fixés à partir de droits de tirage spéciaux.

Mais plus important encore pour le marché du métal

jaune, la Banque des échanges internationaux sera habilitée par le FMI à intervenir dans les enchères, de sorte que le prix de l'or puisse se maintenir. Car personne n'a intérêt à voir le prix du métal précieux dégringoler. D'une part, les réserves or deviennent un avoir privilégié des grandes banques et d'autre part, les fruits de cette vente de 25 millions d'onces doivent être maximisés puisqu'ils sont destinés au tiers monde.

Les marchés européens de l'or, à Londres, Zurich et Paris, étaient fermés lorsque la nouvelle fut rendue publique. Néanmoins, sur Londres, le marché phare, les cours étaient élevés en fermeture à \$139-\$140 l'once. Sur New York et Chicago, les contrats à terme ont augmenté jusqu'à \$8, lorsque la nouvelle fut connue. Les spécialistes du marché aurifère apprécient surtout l'intervention de la Banque des échanges internationaux pour soutenir les cours durant les enchères.

Sur la Bourse, les aurifères ont aussi vivement réagi. Toutes ont monté de plusieurs points sur un fort volume. Sur New York, ASA (American South African

Gold Fund) a monté de 33% à \$307 sur un volume de 20,000 actions. Homestake Mining a pris \$3 à \$37 sur un fort volume de 78,000 actions. L'aurifère canadienne Dome Mines a fait un haut de \$38 pour clôturer à \$37 sur 20,000 parts, en hausse de 4%.

Sur les marchés canadiens, Campbell Red Lake a pris 33% à \$214 sur 23,000 actions. Camflo a monté de 11% à \$94 sur 15,000 actions. Dickenson Mines s'est adjugé 85 cents à 54 sur 7,000 actions. Sigma Mines a pris \$1 à \$21. Giant Yellowknife \$14 à \$7. L'indice des aurifères de Toronto a pris 30 points.

La CVMQ règlemente le marché spéculatif

par Jacques FORGET du bureau du Soleil

MONTREAL — Suite à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) vient de rendre public des propositions de politique nationale en matière de financement des entreprises minières d'exploration. Ces propositions sont fort similaires aux directives adoptées récemment en Ontario et visent à créer une réglementation commune pour le marché boursier spéculatif.

Les cinq propositions de politique les plus importantes sont les suivantes:

- 1) Les entreprises minières d'exploration ne pourront s'accroître le titre de "Mines" ou "minières" avant qu'elles ne soient devenues propriétaires d'un gisement minier dont la mise en production serait économique.
- 2) Ces entreprises auront la permission d'émettre deux classes d'actions. Soit des actions ordinaires et des ac-

tions privilégiées sans droit d'équité, destinées aux promoteurs. Il ne saurait y avoir plus de 500,000 de ces actions privilégiées d'émission.

3) Les prospectus d'émission d'actions devront suffisamment détailler l'utilisation future des sommes prélevées et destinées à l'exploration.

4) Il ne saurait y avoir de lien, direct ou indirect, entre les promoteurs-entrepreneurs et les émetteurs-souscripteurs des actions.

5) Les financements auront comme normes minimums \$75,000 lors de financement "au mieux" et 20 cents par action au trésor des entreprises, lors de financement par émission déterminée.

Les intéressés ont jusqu'au 31 janvier pour proposer des modifications à ces propositions de politique de la CVMQ. L'organisme présidé par Me Robert Demers a tenu à préciser qu'il ne relâcherait pas pour autant sa surveillance du marché minier spéculatif.

STANDEX



Claude Alain, DBA Président; Marcel Jamet Vice-président; Gaston Ferland Directeur production

Le Conseil d'Administration des Studios Claude Alain, Inc. est heureux de vous faire part de la nomination de M. Gaston Ferland au poste de Directeur de la production et profite de l'occasion pour vous faire connaître son Président M. Claude Alain et son Vice-président M. Marcel Jamet. Les Studios Claude Alain, Inc., 1312 avenue J.-C. Cantin, Cap-Rouge, P.Q., se spécialisent dans la location et la vente de stands d'exposition Stand-ex, la conception et la réalisation de diaporamas. Au niveau des réalisations spectaculaires de l'entreprise, nous reconnaissons Le Musée du Fort, La Foire Internationale du Livre de Montréal, Le Salon du Livre de Québec, Hélibec, Minérathèque et bien d'autres. (ANN.)

chronique boursière

Télé-Métropole a fait

une bonne année

Un premier dividende

pour Kenting Ltd

Télé-Métropole de Montréal a connu un bon exercice financier 1975 en réalisant des profits de \$4.4 millions, soit \$1.21 par action pour une année financière terminée le 31 août dernier. L'exercice financier 1974 avait rapporté des profits de \$3.4 millions, soit 84 cents par action. Les revenus se sont chiffrés à \$31.3 millions contre \$27.4 millions lors de l'exercice précédent.

Kenting Ltd de Calgary, entreprise de service auprès de l'industrie pétrolière, vient de déclarer son premier dividende depuis décembre 1968: 36 cents l'action en date du 31 décembre pour les actionnaires enregistrés en date du 29 décembre. Il s'agissait du dividende maximum permis par les mesures anti-inflation, a commenté M. T.A. Jones, vice-président finances.

Noranda: Cadillac s'est fini

Noranda Exploration filiale d'exploration du Groupe minier Noranda, a mis fin à un contrat qui liait à Cadillac Explorations pour l'exploration de la propriété de zinc-plomb-argent que détient cette dernière compagnie dans les Territoires du Nord-Ouest.

Beauvais, Bouchard et Ass.



Me Pierre Picard, L.L.L. Me Jean Beauvais, Me Jean-Marie Bouchard, Me Robert Truchon et Me Marcel Aubut ont le plaisir d'annoncer que Me Pierre Picard vient de se joindre à leur étude légale. Me Picard a effectué ses études collégiales dans sa ville natale, Chicoutimi. Il a poursuivi ses études à l'Université Laval où il a obtenu, en 1974, une licence en droit. Il a été admis au Barreau du Québec en 1975. Les bureaux de Beauvais, Bouchard, Truchon & Aubut, avocats, sont situés à 2 Place Québec, suite 736, Québec. (ANN.)

OCCASION SANS PAREILLE CONDOMINIUMS

FACE A LA MER A MIAMI BEACH ET PALM BEACH

2-3 chambres à partir de \$55,000
Dépôt comptant minime
Hypothèque sur 25 ans
NOUS PRENONS LES ECHANGES EN CONSIDERATION
APPELÉZ A FRAIS VIRES
J. McDONALD (514) 842-4617

Fiducie du Québec le "Trust" des Caisses populaires

Besoin d'un prêt hypothécaire ?

À la Fiducie du Québec, nous savons qu'une maison représente un investissement important. Aussi, nous pouvons vous donner un fier coup de main pour:

- Financer l'achat d'une nouvelle propriété.
- Financer votre propriété actuelle pour améliorations.
- Refinancer votre prêt actuel.

Pourquoi choisir la Fiducie du Québec:

- Pour sa rapidité d'exécution.
- Pour son taux d'intérêt compétitif.

Prêts hypothécaires

Si vous avez besoin d'un prêt hypothécaire et de beaucoup de coopération.

Communiquez avec:

M. Réjean Grimard
250 ouest, Grande-Allée
Québec G1R 4M8
Tél.: (418) 524-4651

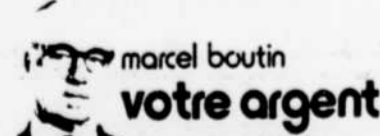


Nécessité d'une bonne planification fiscale

Même si les contribuables s'affairent à compléter leurs achats des fêtes, ils ne doivent pas pour autant négliger un aspect important de leurs finances personnelles: la planification fiscale.

Il va sans dire qu'un programme de planification fiscale s'impose à un moment où le gouvernement accroit son activité dans tous les domaines, la bataille contre l'inflation est loin d'être gagnée, et où le fardeau de l'impôt s'alourdit de plus en plus.

En dépit de l'atmosphère des fêtes, les contribuables doivent se rappeler qu'ils ont d'importantes décisions à prendre d'ici la fin de l'année pour réduire le montant de leurs impôts.



marcel boutin votre argent

Les contribuables qui possèdent des actions et obligations ne doivent pas oublier que le 31 décembre est la date limite pour le règlement des transactions s'ils veulent réaliser des gains ou pertes de capital. Toute transaction susceptible d'établir des gains ou des pertes en capital en 1975 doit être effectuée au plus tard le 24 décembre. Et ce jour-là, les Bourses de Montréal et de Toronto tiendront une courte séance, fermant à midi, à l'occasion de la veille de Noël.

Comme chacun le sait, l'un des changements majeurs de la Réforme fiscale de 1972 a été l'inclusion des gains de capital dans la définition du revenu, et la disposition de biens après 1971 est régie par cette nouvelle législation fiscale.

En général, la moitié des gains de capital, appelés gains de capital imposables, doit être incluse dans le

revenu du contribuable et elle est imposée aux taux normaux des particuliers ou des corporations.

Par ailleurs, la moitié des pertes de capital, appelées pertes de capital déductibles peut être compensées par les gains de capital, sauf certaines exceptions telles que les pertes concernant des biens à usage personnel.

Les revenus d'intérêts et de dividendes doivent également être examinés soigneusement avant la fin de l'année. On sait que chaque contribuable a droit à une exemption maximum de \$1,000 à l'égard des revenus d'intérêts et de dividendes.

En plus de cette déduction de \$1,000 au titre des revenus de placement, les contribuables peuvent recevoir une somme annuelle de \$1,000 non imposable et provenant de certains revenus de pension. Pour un individu qui n'a pas atteint l'âge de 65 ans, ces revenus incluent les paiements qui proviennent de sa caisse de retraite ou les montants reçus du régime enregistré d'épargne-retraite de son épouse qui est décédée. Cette exemption de \$1,000 s'applique également au contribuable qui a atteint l'âge de 65 ans à l'égard des revenus admissibles.

Il y a aussi des régimes reconnus par la loi et qui permettent au contribuable de différer le paiement de ses impôts. Par exemple, celui-ci peut participer à un régime enregistré d'épargne-retraite et s'il le désire établir un régime pour son épouse en tant qu'il ne dépasse pas les limites prévues.

Le contribuable peut également adhérer à un régime enregistré d'épargne-logement et à un plan de rentes à versements variables. Il doit participer à ces différents plans le 23 février 1976 pour les fins de l'année d'imposition 1975.



imprimerie la flamme Ltée



M. Jean-Guy Moisan

Le Conseil d'administration de l'Imprimerie La Flamme Ltée annonce la nomination de Monsieur Jean-Guy Moisan à titre de Conseiller et représentant en arts graphiques.

Monsieur Moisan jouit d'une vaste expérience dans ce domaine. Il est membre de plusieurs associations dont le Club de la Publicité de Québec Inc., la Jeune Chambre de Commerce de Charlebourg, Chevalier de Colomb, 4e degré, et quelques autres. Cette nomination s'inscrit dans le programme de réorganisation de la compagnie. (ANN.)

OUVERT JUSQU'À 9H. TOUS LES SOIRS D'ICI NOËL!!!

**Faites un saut chez
Canadian Tire pour vos
idées-cadeaux**



Tourne-disque Seabreeze
POUR LES JEUNES DANS LE VENT

Stock spécial
Canadian Tire

14⁸⁸

Mallette solide revêtue de vinyle durable, mais légère à porter. Commande centrale vitesse et volume. Pour la joie des enfants!

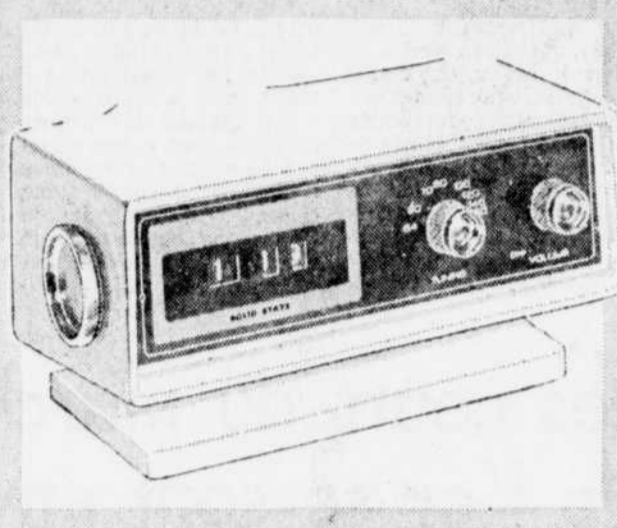


Épargnez
\$30⁰⁰

Radio/réveil/interphone

REG.
89.95 **59⁹⁵**

Réveil à lecture directe, radio AM/FM et interphone Wynford Hall. Réveil musical ou à sonnerie. L'interphone permet d'écouter ce qui se passe dans la chambre d'enfant. Écoute FM par poste auxiliaire. Sonnerie de somnolence. (44-2072).



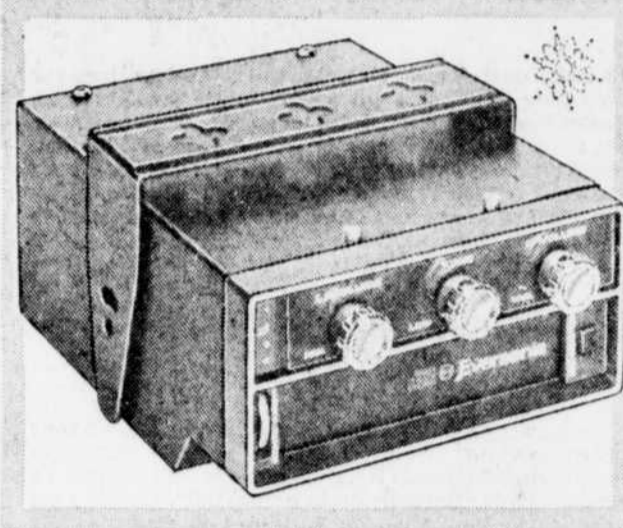
Radio-réveil

WESTMINSTER AM LECTURE DIRECTE

Stock spécial
Canadian Tire

15⁸⁸

Vous endort et vous éveille au son de votre poste préféré. S'arrête au bout d'une heure et répète le cycle toutes les 24 heures.

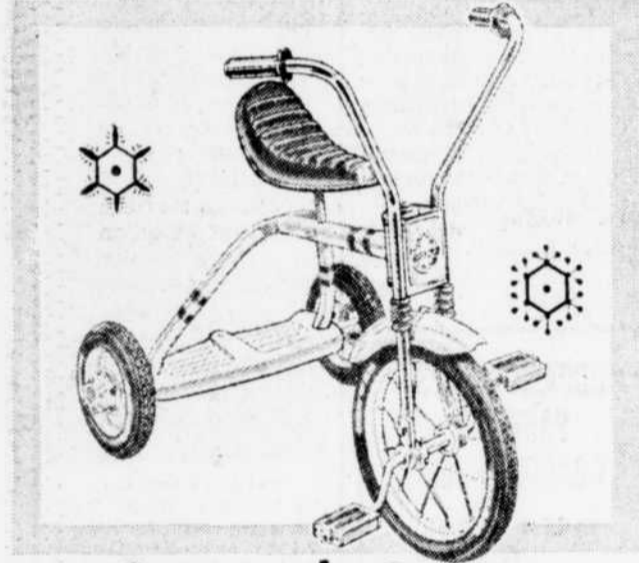


Lecteur 8 pistes auto
EVERSONIC-SOUS TABLEAU

Courant
\$34.95

24⁸⁸

Pour vous désennuyer de la conduite d'hiver! Commande par molette, témoin de canaux. 5 1/4 x 7 x 2 1/4". 12 V, masse négative. Une affaire!

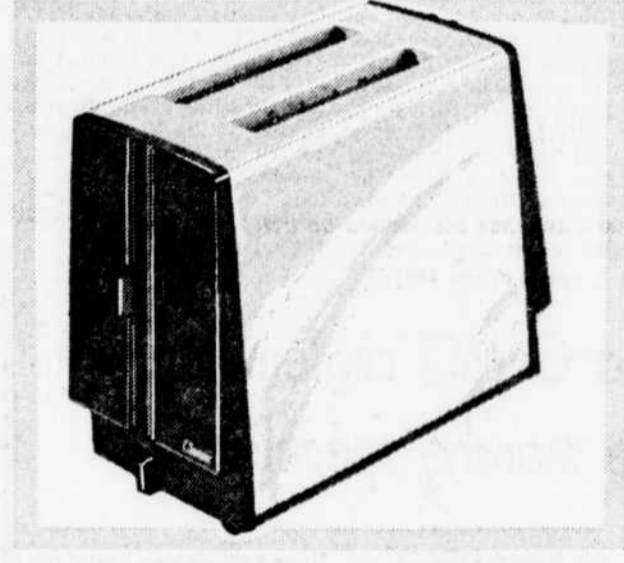


Supercycle Sport
POUR CYCLISTES 2 À 4 ANS

Courant
\$26.99

23³³

Tricycle de luxe à guidon chromé surélevé. Longue selle banane. Robuste cadre acier. Roue avant de 12", roues arrière de 7 1/2".

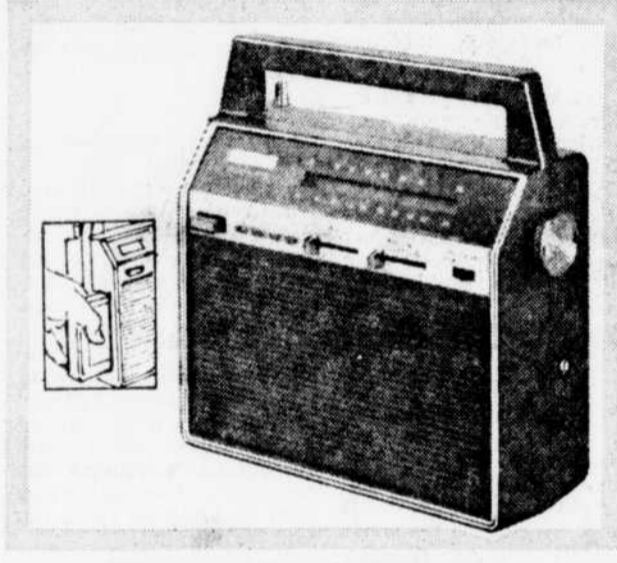


DES ROTIES COMME VOUS LES AIMEZ!
Grille-pain 2 tranches

Achat
spécial

8⁸⁸

"Classic" de Proctor, réglage de nuances, ramasse-miettes, facile à nettoyer. Avocat, panneaux des bouts noirs.

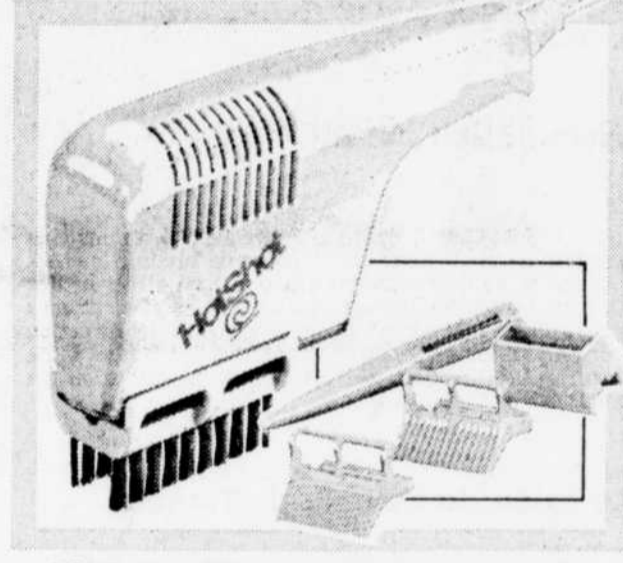


PORTATIF! SERT N'IMPORTE OUI!
Radio et lecteur 8 pistes

Achat
spécial

48⁸⁸

Courseurs de volume et de tonalité. Antenne télescopique en 6 sections. Sélecteur de canaux.

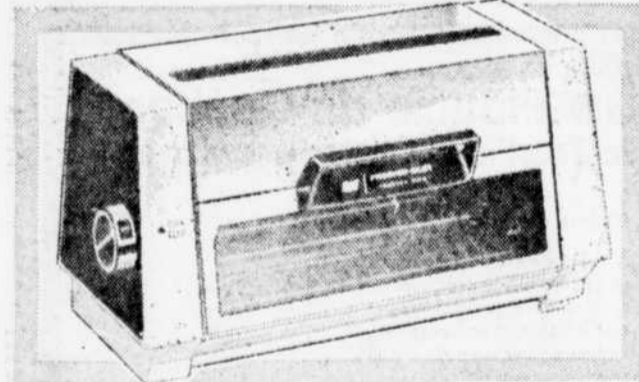


TOUT UN CADEAU... POUR ELLE OU LUI!
Peigne soufflant Hot-Shot

Achat
spécial

12⁸⁸

Boucleur, peigne à larges dents, buse pour concentrer la sortie d'air, brosse, manche.



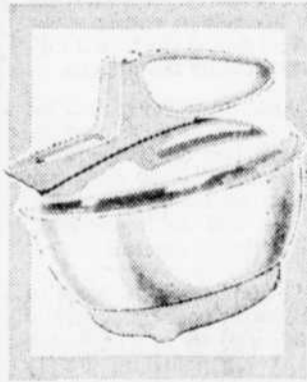
DEUX APPAREILS EN UN!
Grille-pain/four Silex

Courant
\$29.99

28⁸⁸

Expire le
24 déc.

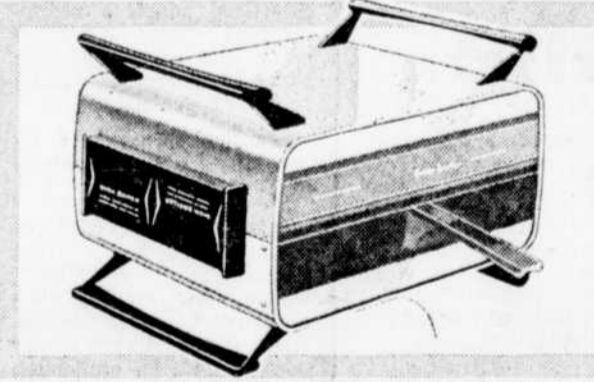
Pour griller gaufres et pâtisseries. Réglable jusqu'à 500°F pour pizzas, mets en cocotte et pommes de terre. Chromé avec ton or moisson.



Bouilloire
WESTINGHOUSE

16⁷⁹

Acier inoxydable. Arrêt automatique. Capacité 2 pintes.

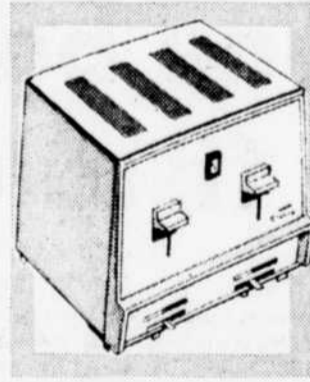


UN CADEAU TOUJOURS APPRÉCIÉ!
Four-grilloir Premier

Prix
Canadian Tire

22⁸⁸

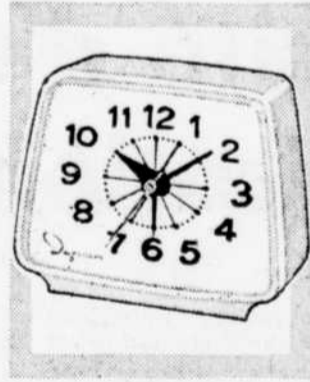
Pour cuire, griller et rôtir. Élément type cuisinière réglable jusqu'à 500°. Lèche-frite-tiroir. Chromé et émaillage avocat.



Grille-pain
À 4 TRANCHES

37⁹⁹

Proctor-Silex à réglage Select-Ronic: nuance claire à foncée.



Réveil
ÉLECTRIQUE

6⁶⁹

Boîtier ovale en plastique; devant incassable.



Horloge
"GROSSE POMME"

7⁹⁵

Gros chiffres très lisibles. Boîtier en plastique 10 x 12".



ACHAT-FÊTE!
Chandelles de Noël

88¢ ch.

Formes, couleurs et styles variés pour agrémenter votre décor des fêtes.

**3% D'ESCOMPTE EN ARGENT
CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT
COMPTANT**



QUEBEC
20 BOUL.
HAMEL
Tel.: 687-2111
OPÈRE PAR
P. SIMARD INC.

QUEBEC
2575 BOUL.
STE-ANNE
Tel.: 687-2661
OPÈRE PAR
P. SIMARD INC.

LEVIS
ROND-
POINT
Tel.: 837-0221
OPÈRE PAR
L. ROBINEAU LTÉE

STE-FOY
1170 RTE
DE L'ÉGLISE
Tel.: 687-2711
OPÈRE PAR
P. SIMARD INC.

HEURES D'AFFAIRES: Ouvert jusqu'à Noël, de 9h a.m. à 9h p.m.
Le samedi 8h30 a.m. à 9h p.m.
(excepté les garages, ouverts à 8h30 tous les jours).

**CHOCOLAT
VESTA
LOWNEY
\$5⁰⁹**
BOÎTE 5 LIVRES

